

État des petites et moyennes entreprises du Nord de l'Ontario

novembre 2007



Ron Mulholland
Claude Vincent
Université Laurentienne
27 juin 2007

Canada 

FedNor 

Les opinions et déclarations contenues dans cette publication n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement la politique d'Industrie Canada ou celle du gouvernement du Canada.

Cat # Iu91-4/13-2007F-PDF
ISBN 978-0-662-07548-6
IC registration #: 60384

État des petites et moyennes entreprises du Nord de l'Ontario – 2007

Table des matières

Faits saillants	vi
Message de FedNor	1
Introduction.....	2
Caractéristiques du Nord de l'Ontario.....	2
Population	3
Chapitre 1 – Population active du Nord de l'Ontario	4
Vue d'ensemble	4
Grand Sudbury et Thunder Bay	7
Conditions du marché du travail dans quelques agglomérations de recensement choisies	9
Évolution récente du marché du travail	9
Taux de chômage	14
Taux de participation et taux d'emploi	16
Chapitre 2 – Secteurs d'activité et taille des entreprises du Nord de l'Ontario	17
Nombre et taille des établissements.....	17
Taille des établissements par secteur	19
Nombre et taille des établissements par région métropolitaine de recensement et par agglomération de recensement	24
Secteur du savoir.....	25
Faillites.....	28
Fourchettes de revenu	30
Revenu moyen par taille d'établissement	31
Comparaison des diverses agglomérations de recensement	32
Régions métropolitaines de recensement.....	33
Chapitre 3 – Climat des affaires.....	37
Économie du Nord de l'Ontario.....	37
Facteurs d'ordre environnemental	37
Facteurs d'ordre réglementaire	39
Facteurs d'ordre technologique	40
Facteurs de concurrence.....	41
Chapitre 4 – Caractéristiques des petites et moyennes entreprises du Nord de l'Ontario	44
Introduction.....	44
Élaboration et méthodologie du sondage.....	44
Résultats généraux	45
Facteurs clés du succès et défis.....	46
Recours à Internet	46
Recherche et développement	47
Revenu et croissance.....	47
Caractéristiques des secteurs	48
Chapitre 5 – Défis et possibilités	50
Facteurs relatifs à la main-d'œuvre	50

Population	50
Taux de participation	50
Facteurs commerciaux généraux	51
Concurrence	51
Nombre d'entreprises.....	51
Taille relative et potentiel de production de revenus	51
Industries du savoir.....	52
Faillites.....	52
Facteurs propres à l'entreprise.....	53
Maintien en poste des employés	53
Augmentation des revenus – Clientèle existante et mise en marché	53
Réduction des coûts et amélioration de la qualité.....	53
Investissement dans la formation professionnelle	53
Investissement dans l'informatique et la technologie.....	54
Élargissement de la clientèle internationale.....	54
Exportation.....	54
Conclusion	54
Références.....	56
Tableau 1.1. Emploi par secteur au Canada pendant la période 2000-2006.....	5
Tableau 1.2. Emploi par région économique de l'Ontario, 2000 et 2006.....	6
Tableau 1.3. Taux de chômage par région économique de l'Ontario, 2000 et 2006.....	7
Tableau 1.4. Caractéristiques choisies de la population active – Régions économiques du Nord de l'Ontario, 2006.....	7
Tableau 1.5. Emploi par RMR/AR en Ontario, 2000 et 2006 (en milliers).....	8
Tableau 1.6. Taux de chômage par RMR/AR en Ontario, 2000 et 2006.....	8
Tableau 1.7. Caractéristiques choisies de la population active – RMR et AR du Nord de l'Ontario, 2006.....	9
Tableau 1.8. Caractéristiques de la population active du Nord de l'Ontario par région économique, RMR et AR choisies, 2001-2006.....	14
Tableau 1.9. Répartition de l'emploi dans le Nord de l'Ontario par secteur, région économique et RMR en 2006.....	16
Tableau 2.1. Nombre d'entreprises du Nord de l'Ontario par taille (nombre d'employés), juin 2006	17
Tableau 2.2. Nombre d'établissements employeurs par taille dans les provinces et dans le Nord de l'Ontario, juin 2006.....	18
Tableau 2.3. Nombre d'établissements employeurs par secteur dans les provinces et dans le Nord de l'Ontario, juin 2006.....	19
Tableau 2.4. Répartition des établissements employeurs par secteur et par taille, au Canada, en juin 2006	20
Tableau 2.5. Répartition des établissements employeurs par secteur et par taille, Nord de l'Ontario, juin 2006.....	21
Tableau 2.6. Répartition des établissements employeurs par secteur et par taille, Nord-Est de l'Ontario, juin 2006.....	22
Tableau 2.7. Répartition des établissements employeurs par secteur d'activité et par taille, Nord-Ouest de l'Ontario, juin 2006	23

Tableau 2.8. Nombre d'établissements par taille, par région métropolitaine de recensement et par agglomération de recensement, Nord de l'Ontario, juin 2006.....	25
Tableau 2.9. Répartition des établissements par taille, région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement, Nord de l'Ontario, juin 2006.....	25
Tableau 2.10. Nombre et répartition des établissements employeurs appartenant à l'industrie du savoir, par province et dans le Nord de l'Ontario, juin 2001	26
Tableau 2.11. Nombre d'établissements employeurs de l'industrie du savoir, par RMR, juin 2001.....	27
Tableau 2.12. Répartition des établissements employeurs de l'industrie du savoir, par RMR, juin 2001	28
Tableau 2.13. Taux de faillite d'entreprises par région métropolitaine de recensement et par agglomération de recensement du Nord de l'Ontario (par 1 000 établissements), 1998-2005.....	29
Tableau 2.14. Nombre d'établissements par fourchette de revenu, RMR et AR du Nord de l'Ontario, 2006.....	30
Tableau 2.15. Répartition des établissements par fourchette de revenu, par groupement régional de RMR et d'AR, 2006.....	30
Tableau 2.16. Revenu moyen relatif, par taille d'établissement, dans les agglomérations de recensement du Nord de l'Ontario, 2006.....	31
Tableau 2.17. Revenu moyen relatif, par taille d'établissement, par population et par agglomération de recensement, 2006.....	33
Tableau 2.18. Revenu moyen relatif, par taille d'établissement et par région métropolitaine de recensement du Nord de l'Ontario, 2001 et 2006.....	34
Tableau 2.19. Revenu moyen relatif par taille d'établissement dans les RMR dont la population n'atteint pas 300 000 habitants, Nord de l'Ontario, 2006.....	34
Tableau 2.20. Revenu moyen relatif par taille d'établissement et par activité économique choisie, RMR du Nord de l'Ontario, 2006.....	35
Tableau 2.21. Produit intérieur brut de 2006 aux prix du marché dans des RMR choisies du Canada	36
Tableau 3.1. Nombre d'entreprises : restauration et fabrication, par ville et par nombre d'employés, Nord de l'Ontario, 2006.....	42
Tableau 4.1. Ventilation de l'échantillon du sondage.....	44
Figure 1.1. Caractéristiques de la population active du Nord de l'Ontario, 2000-2006.....	10
Figure 1.2. Taux de chômage du Nord de l'Ontario par région économique, RMR et AR choisies, 2000-2006	11
Figure 1.3. Taux de participation du Nord de l'Ontario par région économique, RMR et AR choisies, 2000-2006	12
Figure 1.4. Taux d'emploi du Nord de l'Ontario par région économique, RMR et AR choisies, 2000-2006	13
Figure 2.1. Faillites en Ontario, 1987-2005.....	29
Figure 4.1. Évaluation du rendement actuel et à venir des entreprises.....	45
Figure 4.2. Cotes des facteurs de succès et des obstacles par groupe d'activités économiques.....	49

Remarques

Les termes « entreprise », « société » et « établissement » ont, dans le présent document, le même sens et sont employés indifféremment.

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est une municipalité dont la population, dans son noyau urbain, est d'au moins 100 000 personnes.

Une agglomération de recensement (AR) est une municipalité dont la population, dans son noyau urbain, est d'au moins 10 000 personnes.

Faits saillants

Entreprises

En 2006, il y avait dans le Nord de l'Ontario 26 318 entreprises. Ce chiffre est comparable au nombre d'entreprises du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, à titre individuel, et de celui de l'ensemble Terre-Neuve-et-Labrador et Île-du-Prince-Édouard. Le Nord-Est de l'Ontario comptait 18 787 entreprises et le Nord-Ouest, 7 531.

Entre 2001 et 2006, le Nord de l'Ontario a vu décroître de 3,9 % le nombre de ses entreprises. Il s'est produit pendant la même période une baisse de 6,3 % dans le Nord-Ouest de l'Ontario et une baisse de 3,0 % dans le Nord-Est.

La répartition des petites (moins de 100 employés), moyennes (de 100 à 499 employés) et grandes (500 employés ou plus) entreprises du Nord de l'Ontario s'apparentait à la répartition nationale et provinciale, soit 97,7 %, 2,0 % et 0,3 % respectivement.

La proportion des entreprises du Nord de l'Ontario appartenant aux secteurs producteurs de biens (22 %) et de services (78 %) est semblable à celle qu'affichent d'autres régions du Canada.

Le Nord de l'Ontario, si on le compare au Canada, a relativement plus de grandes entreprises dans le secteur minier et le secteur de la santé ainsi que dans celui des services sociaux. En ce qui a trait aux secteurs des services publics et des administrations publiques, le Nord de l'Ontario a proportionnellement davantage de petites entreprises.

Sudbury compte 4 274 établissements employeurs, tandis que Thunder Bay en compte 3 770; Sault Ste. Marie, 2 038; North Bay, 1 889 et Timmins, 1 285.

En ce qui a trait au nombre et à la proportion d'entreprises du secteur à forte concentration de connaissances, le Nord de l'Ontario en compte 997 entreprises (3,6 %), ce qui se compare à la situation de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. À ce chapitre, Sudbury (198) et Thunder Bay (178) accusent du retard sur la plupart des autres régions métropolitaines de recensement (RMR)¹ du pays en chiffres absolus et en proportion (4,6 % chacune).

Les taux de faillite sont généralement plus élevés dans le Nord que dans le Sud de l'Ontario, ce qui donne à croire que les entreprises du Nord ne s'adaptent pas aussi bien que celles du Sud aux pressions économiques et commerciales. Sault Ste. Marie affichait le plus faible taux de faillite en 2005, soit 2,2 entreprises sur 1 000, tandis que Sudbury en avait 3,4 ‰. Le taux ontarien était de 3,3 ‰. Les autres centres du Nord de l'Ontario avaient plus du double du taux provincial.

Au chapitre des revenus produits, le Nord de l'Ontario a 102 entreprises dont les revenus dépassent 50 millions de dollars. La moitié de ces entreprises se trouvent à Sudbury (25) et à Thunder Bay (26), tandis que Sault Ste. Marie en compte 19, North Bay, 16 et Timmins, 14. Les proportions des entreprises par plage de revenus dans les agglomérations de recensement (AR)² et les RMR du Nord de l'Ontario sont essentiellement les mêmes que dans les autres AR et RMR de l'Ontario et du Canada.

¹ Une région métropolitaine de recensement (RMR) est une municipalité dont la population, dans son noyau urbain, est d'au moins 100 000 personnes.

² Une agglomération de recensement (AR) est une municipalité dont la population, dans son noyau urbain, est d'au moins 10 000 personnes.

Pour ce qui est des revenus moyens des entreprises des AR du Nord de l'Ontario par rapport à ceux des établissements ayant un effectif comparable dans le Sud de la province, celles du Nord sont inférieures, en moyenne, de 21 %. Relativement à des AR de taille comparable, les résultats sont semblables sauf dans le cas de Timmins, dont l'établissement employeur moyen produit des revenus supérieurs de 6 % à ceux d'entreprises de taille comparable dans des AR de taille semblable du Sud de l'Ontario.

Au chapitre des revenus moyens des entreprises des RMR du Nord de l'Ontario par rapport à ceux des établissements comptant un nombre comparable d'employés dans des RMR canadiennes, les revenus des entreprises du Nord de l'Ontario sont inférieurs, en moyenne, de 29 %. Par rapport aux RMR du Sud de l'Ontario, les entreprises du Nord de l'Ontario produisent en moyenne des revenus inférieurs de 50 %. Quant à la taille des populations, il y a peu de différence.

Le produit intérieur brut (PIB) du Nord de l'Ontario s'élevait, en 2006, à 25 602 millions de dollars, ce qui dépasse le PIB de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ainsi que celui de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard collectivement.

Emploi

Pendant la période 2000-2006, l'emploi a augmenté de 0,2 % dans le Nord de l'Ontario. Cette hausse du pourcentage a été la plus modeste de toutes les régions économiques de la province. Elle comprend une hausse de 2,7 % dans le Nord-Est et une baisse de 5,5 % dans le Nord-Ouest.

Le Nord-Ouest est la seule région économique de l'Ontario à avoir connu une baisse des niveaux d'emploi entre 2000 et 2006.

Depuis 2000, le Nord de l'Ontario a connu un recul de 0,9 % de son taux de chômage. Ce recul englobe une baisse de 1,6 % dans le Nord-Est et une hausse de 0,8 % dans le Nord-Ouest. Le Nord-Est de l'Ontario a affiché la plus importante baisse du chômage dans la province : le chômage y a atteint, en 2005, son niveau le plus bas en 20 ans.

Les taux de chômage du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario demeuraient en 2006 parmi les plus élevés de la province.

Les taux de participation et d'emploi du Nord de l'Ontario sont inférieurs de quelque 4 % aux moyennes provinciales. Les taux de participation et d'emploi du Nord-Ouest ontarien sont supérieurs d'environ 3 % à ceux du Nord-Est.

En comparaison des autres RMR de la province, les hausses des pourcentages d'emploi de 2000 à 2006 à Sudbury et à Thunder Bay figurent parmi les plus bas de la province.

Sudbury a connu la baisse la plus marquée du taux de chômage parmi les RMR de la province entre 2001 et 2006, ayant atteint en 2005 son niveau le plus bas en 20 ans.

Les taux de chômage du Grand Sudbury et de Thunder Bay figuraient en 2006 parmi les plus élevés de la province.

Climat des affaires

La population du Nord de l'Ontario a augmenté de 0,5 % entre 2001 et 2006 pour passer à 843 853 personnes. Cette hausse incluait un accroissement de 0,7 % dans le Nord-Est et de 0,1 % dans le Nord-Ouest. En règle générale, les zones rurales vivent un déclin de leur population, tandis que les zones plus proches du Sud, comme Parry Sound et Manitoulin, croissent à un taux de 3 %. Le district de Muskoka a connu, à 8,4 %, la hausse la plus marquée de la période.

Le secteur des ressources minières a un effet positif sur l'économie du Nord-Est, tandis que l'économie du Nord-Ouest subit les effets négatifs de la situation actuelle de l'industrie forestière et du secteur des produits du bois.

L'environnement et les règlements visant l'environnement prennent de plus en plus d'importance dans l'esprit des consommateurs, des organismes de réglementation et des propriétaires d'entreprise.

Pour les entreprises désireuses de réduire les coûts et d'améliorer la qualité, les investissements dans la technologie et l'infotechnologie peuvent contribuer à stimuler la productivité, particulièrement celle de la main-d'œuvre.

Les pressions concurrentielles sont fortes pour les entreprises en concurrence dans les marchés locaux. Les collectivités peuvent soutenir davantage d'entreprises si celles-ci se font concurrence ailleurs que dans les marchés locaux.

Caractéristiques des petites et moyennes entreprises (PME)

Soixante-sept pour cent des propriétaires d'entreprise interrogés estiment leur rendement actuel égal ou supérieur à celui d'il y a deux ans, tandis que 81 % d'entre eux s'attendent à ce qu'il soit le même ou meilleur dans deux ans.

Cinquante-quatre pour cent des propriétaires d'entreprise du secteur de l'hébergement touristique font plus de 10 % de leurs affaires à l'extérieur du Nord de l'Ontario et 55 % de ces propriétaires font plus de 10 % de leurs affaires avec les États-Unis. Dans le groupe de la fabrication, 24 % des entreprises font plus de 10 % de leurs ventes à l'extérieur du Nord de l'Ontario. De ce nombre, 12 % font plus de 10 % des ventes aux États-Unis et 7 % font de même à l'étranger. Une autre tranche de 29 % de ces propriétaires d'entreprise croit que les revenus réalisés ailleurs que dans le Nord de l'Ontario augmenteront de 30 %, en moyenne, dans le groupe de la fabrication. Dans le groupe de l'hôtellerie, 28 % des propriétaires d'entreprise s'attendent à une hausse de 15 % de leurs revenus en provenance de l'extérieur du Nord de l'Ontario au cours des deux prochaines années.

Les facteurs clés de succès cernés par les PME du Nord de l'Ontario comprennent le maintien en poste des employés, la hausse des revenus obtenus des clients existants, la baisse des coûts, l'amélioration de la qualité et l'amélioration de la mise en marché.

Les obstacles les plus importants à la réussite, selon ces PME, sont l'accès au financement, l'inefficacité de la mise en marché et le manque de main-d'œuvre qualifiée.

Quatre-vingt pour cent des entreprises sondées ont un site Web; 32 % d'entre elles indiquent que leurs clients peuvent se procurer leurs biens ou services du site Web et que ces ventes représentent en moyenne 21 % de leurs revenus.

Un groupe d'entreprises à forte croissance (dont les ventes augmentent de plus de 15 % par an) a été identifié. Ces entreprises donnent une plus grande place à l'investissement dans la formation professionnelle des employés ainsi que dans la technologie et l'informatique que les autres entreprises de l'échantillon.

Les entreprises d'hébergement touristique jugent important l'accroissement de leur clientèle internationale.

Message de FedNor

FedNor est heureux de présenter les résultats d'un projet de recherche exhaustif visant à recueillir des renseignements sur les petites et moyennes entreprises (PME) dans le Nord de l'Ontario. Pour mieux cerner les défis et les possibilités qui se présentent aux PME dans l'économie actuelle, FedNor a confié à l'École de Commerce de l'Université Laurentienne, à Sudbury, la préparation de ce rapport. Le rapport comprend un survol de l'économie du Nord de l'Ontario, le panorama du milieu des affaires du Nord de l'Ontario, les caractéristiques des PME dans le Nord de l'Ontario ainsi que leurs défis et possibilités d'essor.

L'essor des PME est essentiel à la prospérité économique du Nord de l'Ontario. Bien que le rapport montre un tableau en général positif de la croissance continue du secteur des petites et moyennes entreprises, il semble que les PME du Nord de l'Ontario n'atteignent pas leur plein potentiel en termes de revenus si on les compare aux entreprises de même taille situées dans le Sud de l'Ontario. Notre défi consiste donc à favoriser l'établissement d'un milieu des affaires permettant aux PME d'étendre leur marché et de maximiser l'utilisation de leurs ressources humaines et de leur capital.

Depuis ses débuts en 1987, FedNor a aidé des milliers de PME ainsi que diverses collectivités à accélérer leur développement économique et à créer des emplois. FedNor espère que ce rapport marquera un tournant dans les efforts collectifs déployés par l'industrie, les organismes communautaires et tous les ordres de gouvernement en faveur de l'essor des PME dans le Nord de l'Ontario.

Introduction

La présente étude fait état de la situation des petites et moyennes entreprises (PME) du Nord de l'Ontario. Les intervenants de cette région veulent connaître le rendement des petites et moyennes entreprises de tous les secteurs comme moyen de créer richesses et prospérité pour les gens qui choisissent de vivre dans cette partie de la province.

Il s'est produit, dans le secteur des ressources, des changements qui ont influé sur l'économie du Nord-Est et du Nord-Ouest. Or, les petites et moyennes entreprises sont des joueurs clés dans ces économies régionales et ont la souplesse voulue pour s'adapter aux changements du macro-environnement. La création de richesses dans une économie donnée a pour point de départ l'exploitation des ressources naturelles. Le développement d'autres produits et services par le recours à la main-d'œuvre, aux matériaux et aux capitaux lui fait suite. La présente étude documente l'évolution récente de l'économie et d'autres facteurs ayant des répercussions sur les entreprises du Nord ontarien.

L'étude utilise deux sources de données, la première se constituant de données secondaires de Statistique Canada et d'autres sources décrivant la population active ainsi que le nombre et la répartition des entreprises dans le Nord de l'Ontario. Ces données sont comparées à celles d'autres régions géographiques et à des données antérieures pour le Nord de l'Ontario; elles forment l'assise des deux premiers chapitres, qui portent sur l'emploi dans toutes les entreprises, grandes et petites, ainsi que dans le secteur public. La deuxième source est constituée de données primaires recueillies à partir d'un sondage mené auprès de 500 entreprises du Nord de l'Ontario. Ces données servent à reconnaître les obstacles à la production de richesses dans le Nord de l'Ontario et à dégager les indicateurs de croissance.

Caractéristiques du Nord de l'Ontario

Le Nord de l'Ontario est un territoire immense et magnifique au sens géographique, mais il est peu peuplé. Il s'étend de Muskoka à la frontière manitobaine, englobant les divisions de recensement indiquées au tableau 1.

Tableau 1. Divisions de recensement du Nord de l'Ontario

Nord-Est	Nord-Ouest
Algoma	Kenora
Cochrane	Rainy River
Grand Sudbury	Thunder Bay
Manitoulin	
Muskoka	
Nipissing	
Parry Sound	
Sudbury	
Timiskaming	

D'une superficie dépassant les 800 000 kilomètres carrés, le Nord de l'Ontario représente plus de 80 % de la surface de l'Ontario et dépasse en taille les autres provinces, sauf le Québec et la Colombie-Britannique. Sa population, cependant, ne compte que pour 6,9 % de la population totale de l'Ontario. Au cours de la période précédant le recensement de 2006, l'ensemble de la province a connu une croissance de 6,6 % de sa population, tandis que la population du Nord de l'Ontario demeurait

relativement stable, n'ayant augmenté que de moins de 1 %. En ce qui a trait aux entreprises, le Nord de l'Ontario compte plus de 26 000 sociétés, soit environ 7,4 % des 356 000 entreprises de la province.

Population

Le tableau 2 montre l'évolution de la population entre 2001 et 2006. Bien que l'ensemble de la province ait connu une hausse de près de 7 % de sa population pendant cette période, celle du Nord de l'Ontario n'a enregistré qu'une faible augmentation de 0,51 %. Les zones rurales d'Algoma, de Cochrane, du district de Sudbury, de Timiskaming et de Rainy River ont affiché une croissance négative. La plus importante hausse de la population s'est produite dans le district de Muskoka, soit 8,4 %, ou plus de 4 000 personnes.

Tableau 2. Population du Nord de l'Ontario par division de recensement et par région économique, juillet 2006 et 2001

	2006	2001	% de variation
Canada	31 612 897	30 007 094	5,4
Ontario	12 160 282	11 410 046	6,6
Nord de l'Ontario	843 853	839 549	0,5
Algoma	117 461	118 567	-0,9
Cochrane	82 503	85 247	-3,2
Grand Sudbury	157 909	155 268	1,7
Manitoulin	13 090	12 679	3,2
Muskoka	57 563	53 106	8,4
Nipissing	84 688	82 910	2,1
Parry Sound	40 918	39 665	3,2
Sudbury	21 392	22 894	-6,6
Timiskaming	33 283	34 442	-3,4
Nord-Est	608 807	604 778	0,7
Kenora	64 419	61 802	4,2
Rainy River	21 564	22 109	-2,5
Thunder Bay	149 063	150 860	-1,2
Nord-Ouest	235 046	234 771	0,1

Il est bon que le lecteur, quand il consulte cette description de la population de l'Ontario, garde à l'esprit que plus de huit millions de personnes vivent dans la région métropolitaine de Toronto et du Golden Horseshoe. Cette région est à l'origine de la plupart des effets, tendances ou taux provinciaux ou ontariens indiqués dans l'exposé.

Chapitre 1 – Population active du Nord de l’Ontario

Vue d’ensemble

Le Canada a figuré ces dernières années parmi les pays industrialisés affichant la plus importante croissance. Le fort rendement de l’économie canadienne pendant les sept dernières années a été soutenu par les cours à la hausse des produits de base, de modestes taux d’intérêts et la reprise des investissements dans les services gouvernementaux. Ces mesures expansionnistes ont plus que compensé les effets de la baisse du prix des produits forestiers, de l’appréciation du taux de change et de l’effondrement, en 2000, du secteur des technologies de l’information et des communications. La croissance du PIB de près de 3 % en 2005 et en 2006 a contribué à la vigueur du marché du travail. De fait, le taux de chômage, à l’échelle nationale, a atteint en 2006 son niveau le plus bas en 30 ans et la création nationale d’emplois nouveaux a presque atteint le million et trois quarts entre 2000 et 2006.

Néanmoins, ce ne sont pas tous les secteurs de l’économie canadienne qui ont profité de l’expansion économique et du resserrement des marchés du travail. Alors que les secteurs des ressources, de la construction et de la fonction publique connaissaient une croissance supérieure à la moyenne, les secteurs de la forêt et de la fabrication ont assisté à des réductions de leurs niveaux d’emploi³.

Le tableau 1.1 illustre l’évolution de l’emploi, par activité économique, de 2000 à 2006. Les changements dignes de mention comprennent un boom de l’industrie de la construction qui a fait grimper l’emploi total de 259 600 postes, ou 32 %, entre 2000 et 2006. L’emploi total dans le secteur des finances et de l’assurance, lequel est étroitement lié au secteur de la construction, a augmenté de 21,3 %, ou 133 000 nouveaux employés. Dans le secteur public, l’emploi total a grimpé de 184 300 postes (18,9 %) dans les services d’enseignement et de 271 500 postes (17,9 %) dans le secteur de la santé et des services sociaux. Du côté des ressources, le gain de 80 500 postes dans le secteur minier et celui de l’extraction de pétrole et de gaz, soit une hausse de 50,3 %, a été légèrement contrebalancé par la perte de 23 400 emplois (-27,1 %) dans le secteur de l’exploitation forestière.

Le lecteur trouvera dans le présent chapitre la description de l’évolution des marchés du travail dans le Nord de l’Ontario depuis 2000⁴. Une amélioration des conditions du marché du travail, plus marquée dans le Nord-Est que dans le Nord-Ouest, a été constatée dans cette région. En effet, le taux de chômage a chuté pour atteindre des niveaux historiquement bas dans certaines régions du Nord ontarien et il s’est produit une certaine croissance de l’emploi. La phase d’expansion des ressources a contribué, selon certains indicateurs du marché du travail, à ce rendement supérieur à la moyenne dans le Nord-Est de l’Ontario et a eu un effet marginal sur le Nord-Ouest de l’Ontario. Malgré ces progrès, les indicateurs du marché du travail dans le Nord de l’Ontario accusent toujours du retard sur ceux du Sud de la province.

Le tableau 1.2 révèle que plus de 675 000 emplois nets ont été créés en Ontario entre 2000 et 2006, soit une hausse de 11,6 %. Toutes les régions économiques de la province, sauf le Nord-Ouest, ont affiché une hausse des niveaux d’emploi pendant cette période. Dans le Nord-Ouest de l’Ontario, le nombre d’emplois a chuté de 6 100, soit une baisse de 5,5 %. Bien que l’emploi, dans le Nord-Est, ait augmenté de 6 800 postes (+2,7 %), la variation en pourcentage constitue le changement le plus faible noté parmi les régions économiques ontariennes. Dans l’ensemble du Nord de l’Ontario, la croissance a été statique, les gains modestes dans le Nord-Est étant compensés par les pertes plus importantes dans le Nord-Ouest.

³ Voir Cross (2007, 2006) et Ferrao (2006) pour y trouver la description complète des effets de ces chocs sur les conditions du marché du travail au Canada.

⁴ Akyeampong (2007) propose une description des modifications régionales survenues dans les marchés du travail.

Avant cette période, les auteurs Jankowski et Moazzami (1996) avaient décrit un déclin de l'emploi dans le secteur des ressources de 1981 à 1991. Mulholland, Vincent et coll. (1998) ont aussi documenté le maintien de ce déclin jusqu'au milieu des années 1990.

Tableau 1.1. Emploi par secteur au Canada pendant la période 2000-2006

Secteur	2000	2006	Variation	% de variation
Ensemble des secteurs	14 764 200	16 484 300	1 720 100	11,7
Secteur de la production de biens	3 822 000	3 985 900	163 900	4,3
Agriculture	372 100	346 400	-25 700	-6,9
Exploitation forestière et activités de soutien	86 400	63 000	-23 400	-27,1
Pêche, chasse et piégeage	28 800	26 500	-2 300	-8,0
Exploitation minière, extraction de pétrole et de gaz	160 100	240 600	80 500	50,3
Services publics	114 900	122 000	7 100	6,2
Construction	810 100	1 069 700	259 600	32,0
Fabrication	2 249 400	2 117 700	-131 700	-5,9
Biens durables	1 347 800	1 291 600	-56 200	-4,2
Biens non durables	901 600	826 100	-75 500	-8,4
Secteur de la prestation de services	10 942 200	12 498 400	1 556 200	14,2
Commerce	2 293 300	2 633 500	340 200	14,8
Commerce de gros	544 300	610 000	65 700	12,1
Commerce de détail	1 749 000	2 023 600	274 600	15,7
Transport et entreposage	772 300	802 200	29 900	3,9
Finances et assurance	608 100	741 100	133 000	21,9
Services immobiliers et de location	249 800	299 400	49 600	19,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	932 200	1 089 900	157 700	16,9
Services aux entreprises, services immobiliers et autres services de soutien	537 000	690 000	153 000	28,5
Services d'enseignement	974 100	1 158 400	184 300	18,9
Santé et services sociaux	1 514 000	1 785 500	271 500	17,9
Information, culture et loisirs	662 100	745 000	82 900	12,5
Hébergement et restauration	938 200	1 015 000	76 800	8,2
Autres services	688 500	701 000	12 500	1,8
Administrations publiques	772 600	837 400	64 800	8,4

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0008.

Après la récession de 1991-1992, le nombre d'emplois dans le Nord-Est de l'Ontario est tombé à 230 000 en 1992, puis a grimpé jusqu'à presque 247 000 en 1995 et est redescendu à 240 000 en 1997 avant d'entreprendre un redressement soutenu jusqu'au niveau actuel. Les cycles sont plus courts dans le Nord-Ouest. Là aussi, après la récession, le nombre d'emplois a plongé à 105 000 en 1992 pour remonter à 114 000 en 1995, redescendre à 104 000 en 1998, remonter à 117 000 en 2003 et entreprendre le déclin qui l'a mené à son niveau actuel.

Entre 2000 et 2006, le taux de chômage en Ontario a légèrement augmenté, passant de 5,8 % à 6,3 %. Le tableau 1.3 montre que le taux de chômage du Nord-Ouest de l'Ontario a suivi la même tendance, passant de 7,0 %, en 2000, à 7,9 %, en 2006. Quant au taux de chômage du Nord-Est de l'Ontario, il a atteint, en 2005, son point le plus bas en 20 ans et a légèrement augmenté en 2006. Il est passé de 8,8 %,

en 2000, à 7,2, en 2006, le plus important fléchissement dans la province. Les taux de chômage dans le Nord de l'Ontario demeurent toutefois les plus élevés de la province. La région économique de Windsor-Sarnia est la seule dont le taux de chômage dépasse ceux du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario.

Le taux de participation et le taux d'emploi sont deux autres indicateurs clés de l'état du marché du travail. Le taux de participation représente la proportion de la population d'âge actif faisant activement partie de la population active, qu'elle travaille ou cherche du travail. Cette proportion donne la mesure de l'offre de main-d'œuvre disponible pour la production. Le taux d'emploi, lui, est la proportion de la population d'âge actif qui est employée. Cette proportion donne la mesure de la capacité de l'économie de créer des emplois. Des taux élevés de participation et d'emploi indiquent ordinairement de meilleures conditions du marché du travail.

Tableau 1.2. Emploi par région économique de l'Ontario, 2000 et 2006⁵

Régions économiques	2000	2006	Variation	% de variation
Ottawa	571 900	641 600	69 700	12,2
Kingston-Pembroke	186 100	202 300	16 200	8,7
Muskoka-Kawartha	159 400	181 300	21 900	13,7
Toronto	2 580 900	2 947 200	366 300	14,2
Kitchener-Waterloo-Barrie	550 400	654 800	104 400	19,0
Hamilton-Péninsule de Niagara	648 600	693 400	44 800	6,9
Windsor-Sarnia	301 600	323 900	22 300	7,4
Stratford-Péninsule Bruce	151 600	157 300	5 700	3,8
Nord de l'Ontario	359 600	360 300	700	0,2
Nord-Est	248 800	255 600	6 800	2,7
Nord-Ouest	110 800	104 700	-6 100	-5,5
Ontario	5 817 100	6 492 700	675 600	11,6

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0055.

⁵ Les données sur le marché du travail sont recueillies lors de l'Enquête sur la population active. Les caractéristiques de la population active ne sont accessibles que par région économique et non par division de recensement. Aux fins de l'Enquête, une région économique se compose de plusieurs divisions de recensement. Le Nord-Est de l'Ontario est la région économique composée des divisions de recensement de Nipissing, Parry Sound, Manitoulin, Sudbury, Grand Sudbury, Timiskaming, Cochrane et Algoma. La région économique du Nord-Ouest de l'Ontario est composée des divisions de recensement de Thunder Bay, Rainy River et Kenora. La division de recensement de Muskoka ne fait pas partie de la région économique du Nord-Est de l'Ontario, mais bien de celle de Muskoka-Kawartha, qui comprend également les divisions de recensement de Northumberland, Peterborough, Kawartha Lakes et Haliburton.

Tableau 1.3. Taux de chômage par région économique de l'Ontario, 2000 et 2006

	2000	2006	Variation
Ottawa	5,9	5,5	-0,4
Kingston-Pembroke	6,3	6,2	-0,1
Muskoka-Kawarths	5,7	5,9	0,2
Toronto	5,5	6,6	1,1
Kitchener-Waterloo-Barrie	5,4	4,9	-0,5
Hamilton-Péninsule de Niagara	5,8	6,1	0,3
Windsor-Sarnia	5,8	8,0	2,2
Stratford-Péninsule Bruce	3,9	4,7	0,8
Nord-Est	8,8	7,2	-1,6
Nord-Ouest	7,0	7,9	0,8
Nord de l'Ontario	8,3	7,4	-0,9
Ontario	5,8	6,3	0,5

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0055.

Comme le montre le tableau 1.4, tant le taux de participation que le taux d'emploi, dans le Nord de l'Ontario, étaient inférieurs aux moyennes provinciales en 2006.

Tableau 1.4. Caractéristiques choisies de la population active – Régions économiques du Nord de l'Ontario, 2006

	Ontario	Nord de l'Ontario	Nord-Est de l'Ontario	Nord-Ouest de l'Ontario
Taux de participation	67,7	61,7	60,8	64,0
Taux de chômage	6,3	7,4	7,2	7,8
Taux d'emploi	63,5	57,1	56,4	59,1
Taux d'emploi à temps plein	0,82	0,80	0,81	0,79
Taux d'emploi à temps partiel	0,18	0,20	0,19	0,21

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0055.

Parallèlement, le Nord-Ouest de l'Ontario affiche des taux de participation et d'emploi supérieurs à ceux du Nord-Est. La proportion de travailleurs employés à temps plein est légèrement supérieure dans le Nord-Est.

Grand Sudbury et Thunder Bay

La hausse du pourcentage des niveaux d'emploi dans le Grand Sudbury et à Thunder Bay entre 2000 et 2006 est inférieure aux hausses enregistrées dans les autres RMR de la province. Le tableau 1.5 montre que l'emploi a augmenté de 3,4 % (2 600) dans le Grand Sudbury et de 1,0 % (600) à Thunder Bay, comparativement à la moyenne provinciale de 11,6 %. Seule la RMR de St. Catharines-Niagara, avec une baisse de 0,1 %, a connu un pourcentage d'évolution de l'emploi inférieur à celui des deux RMR du Nord.

Tableau 1.5. Emploi par RMR/AR en Ontario, 2000 et 2006 (en milliers)

	2000	2006	Variation	% de variation
Ottawa	429,1	483,1	54,0	12,6
Kingston	65,1	77,3	12,2	18,7
Grand Sudbury	75,5	78,1	2,6	3,4
Oshawa	146,9	177,3	30,4	20,7
Toronto	2 455,3	2 802,1	346,8	14,1
Hamilton	343,6	371,9	28,3	8,2
St. Catharines–Niagara	190,4	190,2	-0,2	-0,1
Kitchener	221,2	251,4	30,2	13,7
London	228,7	245,6	16,9	7,4
Windsor	157,4	165,1	7,7	4,9
Thunder Bay	60,9	61,5	0,6	1,0
Ontario	5 817,1	6 492,7	675,6	11,6

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0053.

Les conditions du marché du travail dans le Grand Sudbury reproduisent celles du Nord-Est de l'Ontario. De fait, le taux de chômage du Grand Sudbury a atteint en 2005 son niveau le plus bas en 20 ans et le tableau 1.6 montre que son amélioration entre 2000 et 2006 a été la plus marquée de toutes les RMR de la province. Il demeure que le taux de chômage de 7,2 % enregistré par le Grand Sudbury a été le troisième en importance dans la province, n'ayant été dépassé que par les taux de chômage de 9,0 % de Windsor et de 7,5 % de Thunder Bay.

Le taux de chômage de Thunder Bay est passé de 6,5 %, en 2000, à 7,5 %, en 2006, soit le deuxième en importance dans la province. Les autres régions ontariennes à avoir enregistré une telle hausse ont été particulièrement touchées par le déclin du secteur de la fabrication. Les taux de participation et d'emploi dans le Grand Sudbury et Thunder Bay sont inférieurs aux moyennes provinciales. Le tableau 1.7 montre que les taux de participation dans le Grand Sudbury et Thunder Bay sont essentiellement les mêmes, à 63,5 % et à 63,8 %, comparativement à la moyenne provinciale de 67,7 %. Les taux d'emploi de ces deux RMR du Nord sont inférieurs de 4,5 points de pourcentage à celui de la province, soit 59 % par rapport à 63,5 %. La proportion de travailleurs à temps plein de Thunder Bay est inférieure à celle du Grand Sudbury et de la province.

Tableau 1.6. Taux de chômage par RMR/AR en Ontario, 2000 et 2006

	2000	2006	Variation
Ottawa	5,6	5,1	-0,5
Kingston	7,0	6,2	-0,8
Grand Sudbury	8,3	7,2	-1,1
Oshawa	5,8	6,5	0,7
Toronto	5,5	6,6	1,1
Hamilton	5,1	5,9	0,8
St. Catharines-Niagara	6,0	6,4	0,4
London	6,1	6,2	0,1
Windsor	5,4	9,0	3,6
Kitchener	5,6	5,2	-0,4
Thunder Bay	6,5	7,5	1,0
Ontario	5,8	6,3	0,5

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0053.

Conditions du marché du travail dans quelques agglomérations de recensement choisies⁶

Les indicateurs relatifs à North Bay et à Sault Ste. Marie, au tableau 1.7, montrent que les conditions du marché du travail sont plus fortes dans ces villes que dans le Nord-Est de l'Ontario. Le taux de participation y est légèrement inférieur, tandis que les taux d'emploi sont comparables et que les taux de chômage sont légèrement inférieurs à North Bay et à Sault Ste. Marie.

Tableau 1.7. Caractéristiques choisies de la population active – RMR et AR du Nord de l'Ontario, 2006

	Ontario	Grand Sudbury	Thunder Bay	North Bay	Sault Ste. Marie
Taux de participation	67,7	63,5	63,8	62,9	61,9
Taux de chômage	6,3	7,2	7,5	6,6	6,3
Taux d'emploi	63,5	58,9	59,0	58,7	58,1
Taux d'emploi à temps plein	0,82	0,81	0,78	-	-
Taux d'emploi à temps partiel	0,18	0,19	0,22	-	-

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0055 et tableau 282-0064.

Évolution récente du marché du travail

L'évolution des trois grands indicateurs du marché du travail depuis 2000 est exprimée dans les figures 1.1 à 1.4 pour l'Ontario et pour des régions choisies du Nord de l'Ontario. La figure 1.1 montre la bulle technologique de 2002 comme crête de chômage suivie d'un déclin plus marqué dans l'ensemble de l'Ontario que dans le Nord. Les taux d'emploi sont demeurés stationnaires en Ontario, tournant autour de 63 %, tandis que le Nord de la province a affiché le même comportement, mais à un niveau inférieur par une marge de 7 %. Les taux de participation du Nord de l'Ontario sont aussi inférieurs de quelque 6 % à ceux de l'Ontario. La figure 1.2 montre que les taux de chômage du Nord-Est, de Sudbury, de North Bay et de Sault Ste. Marie ont atteint leur sommet en 2002 pour se mettre à diminuer par la suite. Dans le Nord-Ouest et à Thunder Bay, on observe un cycle plus court : crête en 2001, déclin jusqu'en 2003 et nouvelle crête, en 2004, suivie d'un déclin et des indicateurs signalant l'atteinte d'une nouvelle crête en 2007.

Les taux de participation montrés à la figure 1.3 sont généralement plus élevés dans le Nord-Ouest et à Thunder Bay que dans le Nord-Est, à Sudbury, à North Bay et à Sault Ste. Marie. On trouve la même situation relativement aux taux d'emploi (figure 1.4), qui sont généralement plus élevés dans le Nord-Ouest et à Thunder Bay, mais on remarque une tendance à la baisse tout au long de 2006. Les données de ces figures proviennent du tableau 1.8.

⁶ Les estimations de la population active sont publiées pour les RMR et pour des AR choisies. Aucune estimation n'est accessible pour les centres urbains plus petits.

Figure 1.1. Caractéristiques de la population active du Nord de l'Ontario, 2000-2006

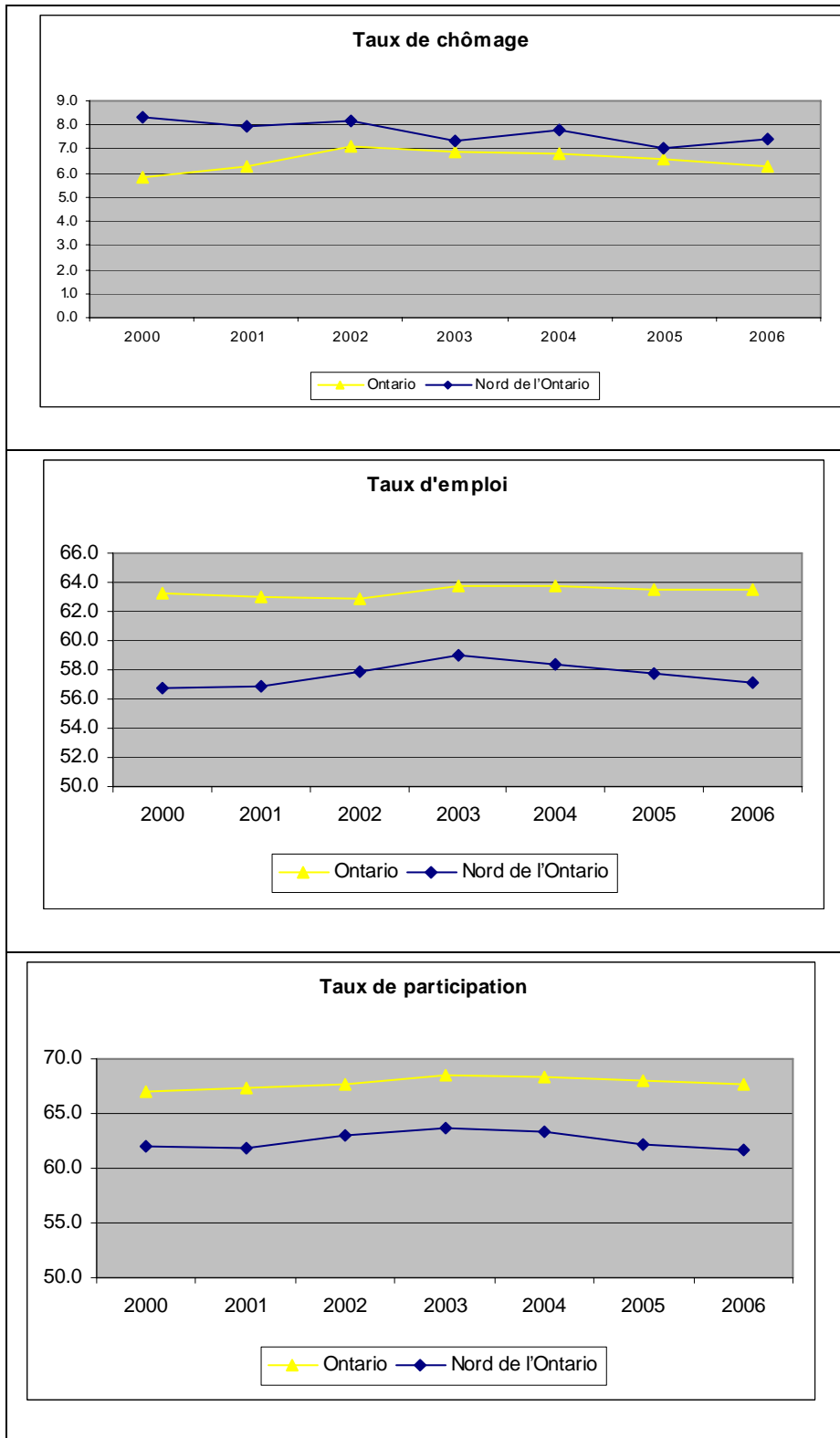


Figure 1.2. Taux de chômage du Nord de l'Ontario par région économique, RMR et AR choisies, 2000-2006

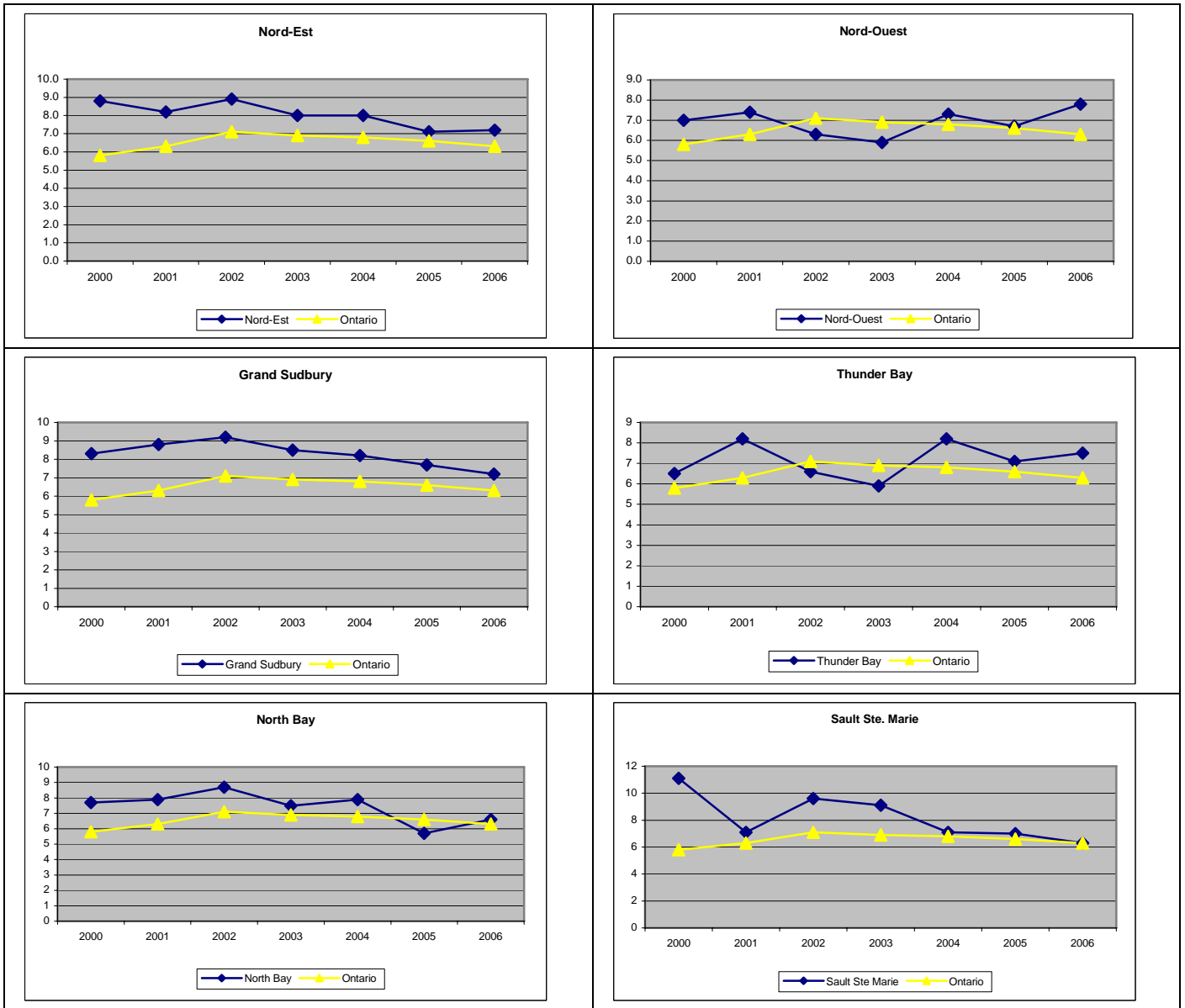


Figure 1.3. Taux de participation du Nord de l'Ontario par région économique, RMR et AR choisies, 2000-2006

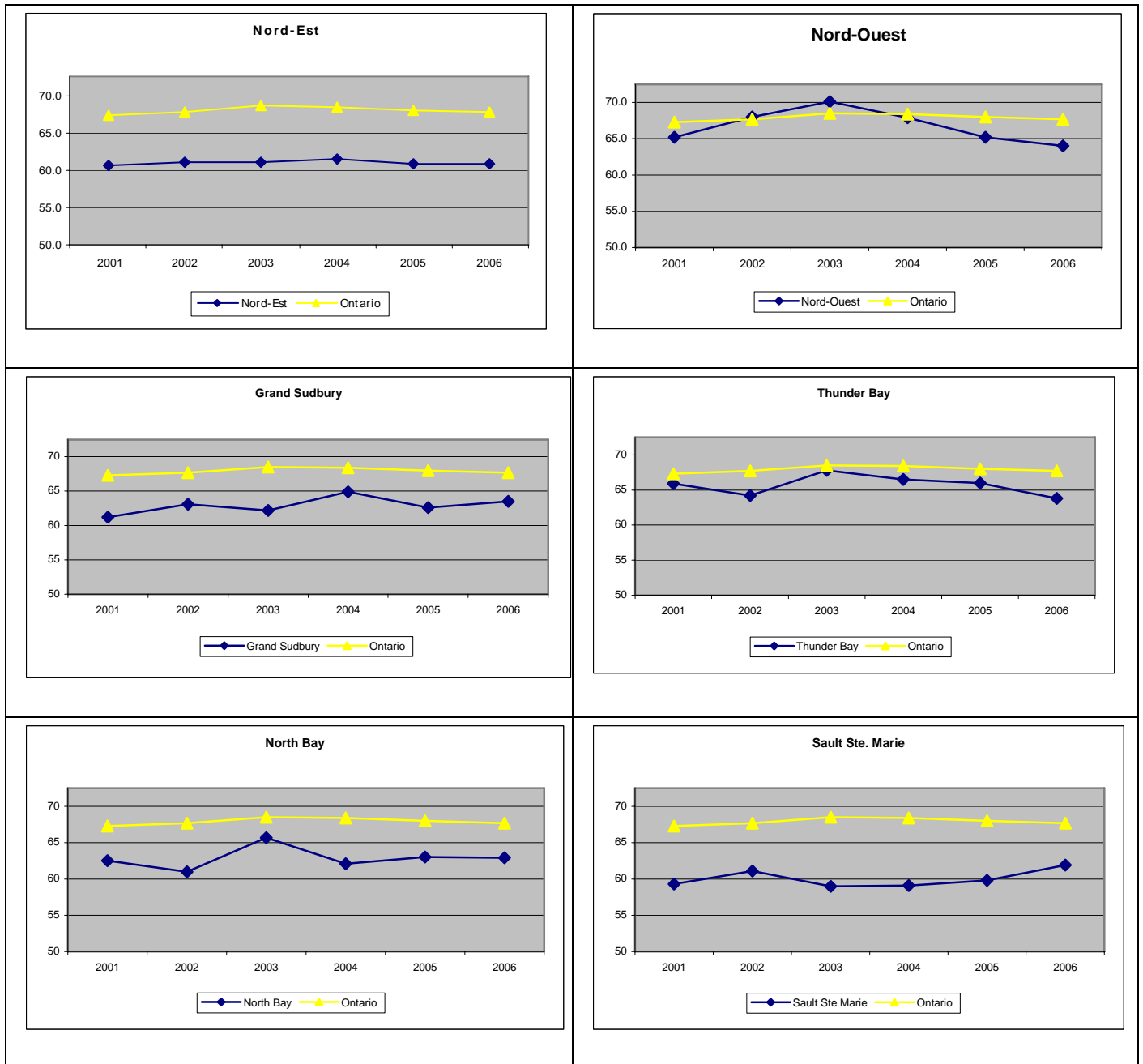


Figure 1.4. Taux d'emploi du Nord de l'Ontario par région économique, RMR et AR choisies, 2000-2006

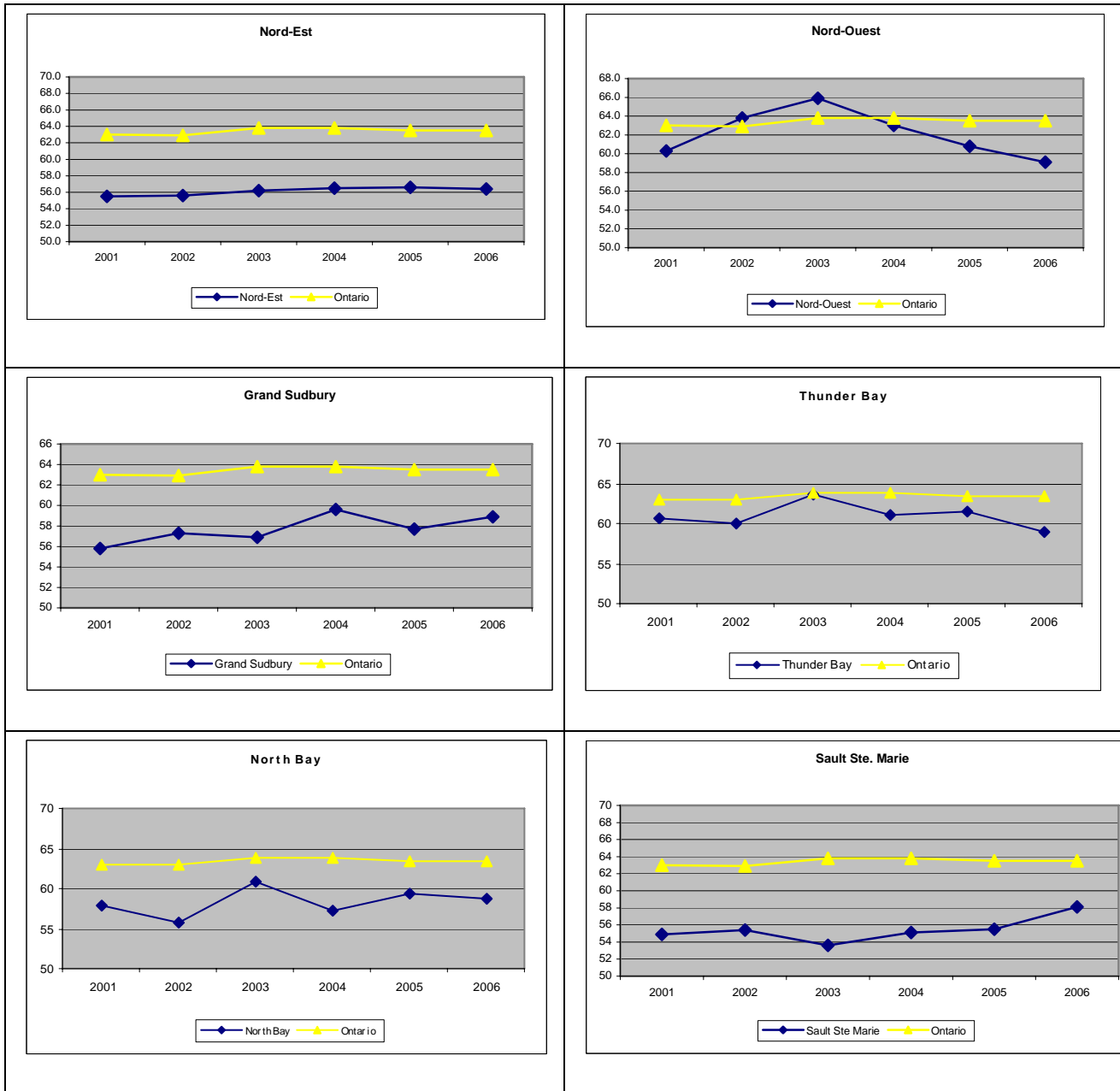


Tableau 1.8. Caractéristiques de la population active du Nord de l'Ontario par région économique, RMR et AR choisies, 2001-2006

	Ontario	Nord de l'Ontario	Nord-Est de l'Ontario	Nord-Ouest de l'Ontario	Grand Sudbury	Thunder Bay	North Bay	Sault Ste. Marie
Taux de chômage								
2000	5,8	8,3	8,8	7,0	8,3	6,5	7,7	11,1
2001	6,3	8,0	8,2	7,4	8,8	8,2	7,9	7,1
2002	7,1	8,1	8,9	6,3	9,2	6,6	8,7	9,6
2003	6,9	7,4	8,0	5,9	8,5	5,9	7,5	9,1
2004	6,8	7,8	8,0	7,3	8,2	8,2	7,9	7,1
2005	6,6	7,0	7,1	6,7	7,7	7,1	5,7	7,0
2006	6,3	7,4	7,2	7,8	7,2	7,5	6,6	6,3
Taux de participation								
2000	67,0	61,9	60,1	66,7	63,8	64,0	62,0	58,9
2001	67,3	61,8	60,5	65,2	61,2	65,9	62,5	59,3
2002	67,7	63,0	61,1	68,0	63,1	64,2	61,0	61,1
2003	68,5	63,6	61,1	70,1	62,2	67,8	65,7	59,0
2004	68,4	63,3	61,4	67,9	64,9	66,5	62,1	59,1
2005	68,0	62,1	60,9	65,2	62,6	66,0	63,0	59,8
2006	67,7	61,7	60,8	64,0	63,5	63,8	62,9	61,9
Taux d'emploi								
2000	63,2	56,8	54,8	67,0	58,5	60,0	57,2	52,5
2001	63,0	56,9	55,5	60,3	55,8	60,6	57,8	54,9
2002	62,9	57,9	55,6	63,8	57,3	60,1	55,7	55,4
2003	63,8	58,9	56,2	65,9	56,9	63,7	60,8	53,6
2004	63,8	58,3	56,5	63,0	59,6	61,1	57,3	55,1
2005	63,5	57,8	56,6	60,8	57,7	61,4	59,4	55,5
2006	63,5	57,1	56,4	59,1	58,9	59,0	58,7	58,1

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 282-0055, 282-0053 et 282-0064.

Taux de chômage

Après l'effondrement du secteur de la haute technologie en 2000, le taux de chômage de l'Ontario a augmenté en 2001 pour atteindre un sommet en 2002. Depuis, il a diminué pour atteindre 6,3 % en 2006, un niveau un peu plus élevé que celui de 2000, qui était de 5,8 %.

Pendant cette période, le coût élevé de l'énergie et l'appréciation du dollar canadien ont contribué au repli du secteur de la fabrication, surtout dans le domaine de l'automobile. La hausse du dollar, toutefois, a aussi encouragé la croissance des services, de la construction et d'autres secteurs connexes en raison de prix modestes à l'importation et de faibles taux d'intérêt. Le secteur de la fonction publique a aussi repris de la vigueur pendant cette période, après des années de compression pendant la décennie 1990. La demande de biens de consommation, alimentée par la croissance du revenu, a aussi stimulé la croissance de l'emploi dans le secteur du détail.

Certaines régions du Sud de l'Ontario, en conséquence, ont été en mesure d'afficher une impressionnante croissance de l'emploi au cours des sept dernières années, tandis que d'autres régions n'ont pu montrer qu'une croissance modérée. Les indicateurs du marché du travail sont plus faibles dans les régions où l'emploi est relativement plus concentré dans le secteur de la fabrication.

Les chocs macroéconomiques décrits précédemment se sont certainement fait sentir dans toute l'économie du Nord de l'Ontario et dans ses marchés du travail. Le secteur de la fabrication représente une plus petite part de l'emploi total dans le Nord de l'Ontario que dans l'ensemble de la province, tandis que les secteurs des administrations publiques et de la santé et des services sociaux constituent une proportion plus grande de l'emploi total dans le Nord. Si les effets des chocs macroéconomiques sur les activités économiques se font ressentir de façon égale dans toutes les régions, on peut s'attendre à une amélioration plus marquée des conditions du marché du travail dans le Nord de l'Ontario que dans l'ensemble de la province. Parallèlement, la récente conjoncture ascendante du cours des produits de base a été un moteur important de croissance pour le Nord de l'Ontario. Comme le secteur des ressources représente une part plus importante de l'emploi total dans le Nord, on peut aussi s'attendre à d'autres améliorations des conditions du marché du travail dans le Nord de l'Ontario. Tout gain, cependant, attribuable à la hausse du cours des produits de base sera compensé par les pertes découlant des faibles prix des produits forestiers.

Le tableau 1.9 confirme les énoncés ci-dessus sur les parts relatives de l'emploi dans les divers secteurs d'activité. Le secteur de la fabrication représente 9,3 % et 10,5 % de l'emploi total du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario, comparativement à 15,5 % pour l'ensemble de la province. En 1993, année des données d'un rapport antérieur, la fabrication représentait 13,2 % de l'emploi dans le Nord-Est et 12,9 % de l'emploi dans le Nord-Ouest, ce qui signale un déclin. Le secteur de la santé et des services sociaux représente 9,8 % de l'emploi total en Ontario, contre 13,6 % dans le Nord-Est de l'Ontario et 14,8 % dans le Nord-Ouest. Enfin, les parts relatives de l'emploi dans le secteur des administrations publiques sont de 4,8 % en Ontario, de 7,4 % dans le Nord-Est de la province et de 6,8 % dans le Nord-Ouest. Le secteur des forêts, de la pêche, de la chasse et des hydrocarbures représente 6,8 % et 5,0 % de l'emploi total dans le Nord-Est et dans le Nord-Ouest, respectivement. À titre de comparaison, les données de 1993 montrent des chiffres de 4,4 % dans le Nord-Est et de 4,6 % dans le Nord-Ouest.

Dans le Nord-Est de l'Ontario, y compris dans le Grand Sudbury, à North Bay et à Sault Ste. Marie, le taux de chômage évolue comme prévu et suit le taux provincial. Qui plus est, l'évolution du taux de chômage entre 2000 et 2006 a été plus marquée dans le Nord-Est de l'Ontario et dans ses RMR et AR que dans l'ensemble de l'Ontario.

Dans le Nord-Ouest de l'Ontario, y compris à Thunder Bay, il y a une certaine variation dans le taux de chômage par opposition au déclin soutenu du taux provincial. En effet, la hausse du taux de chômage entre 2000 et 2006 dans ces deux régions dépasse légèrement la hausse du taux provincial. Le taux de chômage du Nord-Ouest de l'Ontario et celui de Thunder Bay ont aussi augmenté entre 2005 et 2006 par rapport au déclin du taux provincial.

Les résultats permettent de croire que la phase d'expansion des ressources a contribué aux améliorations supérieures à la moyenne des conditions du marché du travail dans le Nord-Est de l'Ontario et dans ses RMR et AR. Dans le même ordre d'idées, il semble que la hausse du cours des produits de base et les prix faibles des produits forestiers aient des effets compensateurs sur les marchés du travail du Nord-Ouest ontarien.

Le fait que le secteur des ressources représente 11,1 % de l'emploi total du Grand Sudbury et seulement 2,8 % de l'emploi de Thunder Bay constitue une preuve supplémentaire de la contribution de la phase d'expansion des ressources à l'amélioration des conditions du marché du travail dans le Nord-Est de

l'Ontario. Le Grand Sudbury a connu le plus grand déclin des taux de chômage, entre 2000 et 2006, parmi les RMR de l'Ontario, tandis que Thunder Bay a subi une hausse du chômage comparable à celle des RMR du Sud de la province qui dépendent largement du secteur de la fabrication.

Taux de participation et taux d'emploi

Les taux de participation et d'emploi du Nord-Est de l'Ontario, y compris dans le Grand Sudbury, à North Bay et à Sault Ste. Marie, sont demeurés invariablement moins élevés que les taux provinciaux entre 2000 et 2006. Les écarts ont récemment diminué par suite de l'amélioration supérieure à la moyenne des conditions du marché du travail dans le Nord-Est de l'Ontario.

Dans le Nord-Ouest de l'Ontario, les taux de participation et d'emploi sont aussi demeurés invariablement plus élevés que les taux provinciaux. On a constaté une réduction de l'écart entre 2000 et 2004, mais la différence entre les taux de participation et d'emploi dans le Nord-Ouest de l'Ontario, à Thunder Bay et en Ontario s'est accrue depuis.

Tableau 1.9. Répartition de l'emploi dans le Nord de l'Ontario par secteur, région économique et RMR en 2006

	Ontario	Nord de l'Ontario	Nord-Est de l'Ontario	Nord-Ouest de l'Ontario	Grand Sudbury	Thunder Bay
Total des personnes employées, tous secteurs confondus	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur des biens	24,7	24,8	25,7	22,5	23,2	17,9
Agriculture	1,5	1,2	1,6	0,0	x	x
Foresterie, pêche, mines, extraction de pétrole et de gaz	0,6	6,3	6,8	5,0	11,1	2,8
Services publics	0,8	1,0	0,9	1,4	x	x
Construction	6,2	6,5	7,0	5,2	7,2	5,2
Fabrication	15,5	9,6	9,3	10,5	4,0	8,6
Secteur des services	75,3	75,2	74,3	77,4	77,0	82,1
Commerce	15,6	15,0	14,9	15,2	16,3	15,3
Transport et entreposage	4,6	6,1	5,8	6,7	4,7	6,7
Finances, assurance, immobilier et location	7,3	3,7	3,6	3,9	4,4	4,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	7,0	3,4	3,4	3,3	4,5	5,2
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	4,6	4,3	4,4	3,9	4,4	4,7
Services d'enseignement	6,8	8,2	7,9	9,0	8,3	9,3
Santé et services sociaux	9,8	13,9	13,6	14,8	12,2	15,3
Information, culture et loisirs	4,9	3,5	3,6	3,1	3,8	3,7
Hébergement et restauration	5,7	6,1	5,9	6,6	6,1	6,5
Autres services	4,1	4,0	3,9	4,2	4,6	4,4
Administrations publiques	4,8	7,2	7,4	6,8	7,8	6,3

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 282-0055 et 282-0053.

x : données supprimées pour satisfaire à des exigences de non-divulagation.

Chapitre 2 – Secteurs d’activité et taille des entreprises du Nord de l’Ontario

Nombre et taille des établissements

Le tableau 2.1 montre le nombre d’entreprises, regroupés selon le nombre d’employés, qu’il y avait dans le Nord de l’Ontario en juin 2006. On dénombre plus de 49 000 entreprises dans le Nord de l’Ontario. Un peu plus de la moitié de ces établissements se classent parmi les établissements employeurs et les autres sont dits « indéterminés »⁷. On compte 26 318 établissements employeurs dans le Nord de l’Ontario, ce qui représente 7,4 % des gens d’affaires de l’ensemble de la province. Parmi les 26 318 établissements employeurs du Nord de l’Ontario, 18 787 établissements, donc environ 70 %, se trouvent dans le Nord-Est⁸ et 7 531, dans le Nord-Ouest.

Tableau 2.1. Nombre d’entreprises du Nord de l’Ontario par taille (nombre d’employés), juin 2006

	Nord de l’Ontario	Nord-Est	Nord-Ouest
Total	49 470	36 253	13 217
Indéterminés	23 152	17 466	5 686
Établissements employeurs	26 318	18 787	7 531
1-4	14 426	10 526	3 900
5-9	4 816	3 352	1 464
10-19	3 342	2 316	1 026
20-49	2 353	1 619	734
50-99	774	543	231
Petits (1-99)	25 711	18 356	7 355
100-199	349	255	94
200-499	181	122	59
Moyens (100-499)	530	377	153
Grands (500+)	77	54	23

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2006.

Pour la plupart, les établissements employeurs du Nord-Est et du Nord-Ouest de l’Ontario comptent moins de 100 employés⁹. Les petits établissements de moins de 100 employés représentent 97,7 % du nombre total d’établissements employeurs des deux régions. Les établissements moyens comptant de 100 à 499 employés et les grands établissements de 500 employés ou plus représentent 2,0 % et 0,3 % de l’ensemble. La répartition des entreprises par taille dans le Nord de l’Ontario ne diffère que peu de la répartition nationale moyenne. Quand on la compare au reste de l’Ontario, on remarque une tendance des entreprises à être plus petites, car le Sud de la province affiche un pourcentage un peu plus faible

⁷ Les établissements employeurs rémunèrent au moins une personne. Cette catégorie comprend tous les établissements qui soumettent des retenues à la source à l’Agence du revenu du Canada (ARC) et englobe, par conséquent, les employeurs du secteur public. Les établissements dits « indéterminés » peuvent être des entités théoriques ou des établissements qui ne versent pas de salaires proprement dits, mais qui peuvent avoir un effectif de travailleurs à contrat, de membres de la famille ou de propriétaires d’entreprise. Certains travailleurs autonomes peuvent se classer dans une catégorie ou dans l’autre selon qu’ils se versent un salaire ou non. D’autres travailleurs autonomes peuvent ne pas même être comptés dans le Registre des entreprises.

⁸ Le Nord-Est de l’Ontario, dans le présent chapitre, englobe la région économique du Nord-Est de l’Ontario telle que la définit l’Enquête sur la population active ainsi que la division de recensement de Muskoka.

⁹ On attribue aux établissements des plages de taille au sens de l’emploi à partir d’estimations tirées des données de remise des retenues à la source. Les estimations de taille d’emploi sont la mesure du nombre maximum annuel d’employés. Une mesure de 10 employés peut être constituée de 10 employés à temps plein, de 20 employés à temps partiel ou de toute autre combinaison.

(96,9 %) de petites entreprises et un pourcentage plus élevé d'entreprises moyennes (2,8 % c. 2,0 %) et de grandes entreprises (0,3 % c. 0,4 %). Les différences entre les provinces ne sont pas très marquées. La grande majorité des établissements de toutes les régions emploient moins de 100 personnes.

Tableau 2.2. Nombre d'établissements employeurs par taille dans les provinces et dans le Nord de l'Ontario, juin 2006

	Nombre d'établissements				%			% de variation (2001-2006)	
	Total	Petits (<100)	Moyens (100-499)	Grands (500+)	Petits (<100)	Moyens (100-499)	Grands (500+)	Total	Établissements employeurs
Canada	1 070 139	1 043 825	23 163	3 151	97,5	2,2	0,3	9,9	2,9
Terre-Neuve-et-Labrador	16 909	16 584	266	59	98,1	1,6	0,3	0,5	-4,1
Île-du-Prince-Édouard	6 330	6 208	110	12	98,1	1,7	0,2	0,2	-10,4
Nouvelle-Écosse	30 444	29 708	652	84	97,6	2,1	0,3	5,4	-4,1
Nouveau-Brunswick	26 155	25 646	452	57	98,1	1,7	0,2	-4,3	-6,2
Québec	239 311	234 727	3 965	619	98,1	1,7	0,3	-2,6	-1,4
Ontario	356 619	345 611	9 691	1 317	96,9	2,7	0,4	16,9	4,1
Sud de l'Ontario	330 301	319 900	9 161	1 240	96,9	2,8	0,4	18,0	4,8
Nord de l'Ontario	26 318	25 711	530	77	97,7	2,0	0,3	2,0	-3,9
Nord-Est	18 787	18 356	377	54	97,7	2,0	0,3	3,0	-3,0
Nord-Ouest	7 531	7 355	153	23	97,7	2,0	0,3	-0,5	-6,3
Manitoba	35 633	34 682	834	117	97,3	2,3	0,3	1,7	-0,9
Saskatchewan	39 191	38 479	627	85	98,2	1,6	0,2	0,8	-4,2
Alberta	147 803	143 952	3 434	417	97,4	2,3	0,3	16,0	10,9
Colombie-Britannique	167 809	164 393	3 040	376	98,0	1,8	0,2	16,2	7,2
Yukon	1 597	1 570	24	3	98,3	1,5	0,2	4,5	-6,1
Territoires du Nord-Ouest	1 714	1 660	50	4	96,8	2,9	0,2	4,5	-5,4
Nunavut	624	605	18	1	97,0	2,9	0,2	24,9	11,2

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2001 et juin 2006.

En ce qui a trait au nombre d'établissements, le tableau 2.2 montre aussi qu'il y a plus d'établissements employeurs dans le Nord de l'Ontario (26 318) qu'à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard prises ensemble (23 239), mais moins qu'au Manitoba (35 633) ou en Saskatchewan (39 191). Le nombre d'établissements employeurs du Nord de l'Ontario se compare à celui du Nouveau-Brunswick (26 155) et de la Nouvelle-Écosse (30 444).

Le nombre d'établissements employeurs a chuté de 3,9 % dans le Nord de l'Ontario entre 2001 et 2006. La réduction du nombre d'établissements a été moindre dans le Nord-Est (3,0 %) que dans le Nord-Ouest de l'Ontario (6,3 %). L'Alberta, la Colombie-Britannique et le Sud de l'Ontario ont été les seules régions à connaître une croissance de leur nombre d'établissements employeurs pendant cette période¹⁰.

Quelque 78 % des établissements employeurs nord-ontariens font partie du secteur des services, tandis que les 22 % restants appartiennent au secteur de production de biens. Le tableau 2.3 montre que la répartition des établissements employeurs par type de bien produit est similaire dans le Nord de l'Ontario et au Canada. Bien que le Nord de l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick

¹⁰ Il est difficile de comparer les changements dans le nombre d'établissements au fil du temps. Des changements d'ordre méthodologique apportés à l'analyse *Structure des entreprises canadiennes* en 2005 et en 2006 peuvent se traduire par des changements du nombre d'établissements qui ne sont pas attribuables à des facteurs économiques, mais bien à des changements de méthodologie.

soient comparables au chapitre du nombre total d'établissements employeurs, presque 30 % des établissements de ces deux provinces maritimes appartiennent au secteur de production de biens, contre seulement 22 % dans le Nord de l'Ontario.

Tableau 2.3. Nombre d'établissements employeurs par secteur dans les provinces et dans le Nord de l'Ontario, juin 2006

	Nombre d'établissements			Proportion	
	Total	Secteur des services	Secteur des biens	Secteur des services	Secteur des biens
Canada	1 070 139	822 210	247 929	0,77	0,23
Terre-Neuve-et-Labrador	16 909	13 710	3 199	0,81	0,19
Île-du-Prince-Édouard	6 330	4 001	2 329	0,63	0,37
Nouvelle-Écosse	30 444	21 574	8 870	0,71	0,29
Nouveau-Brunswick	26 155	18 832	7 323	0,72	0,28
Québec	239 311	182 618	56 693	0,76	0,24
Ontario	356 619	282 945	73 674	0,79	0,21
Sud de l'Ontario	330 301	262 413	67 888	0,79	0,21
Nord de l'Ontario	26 318	20 532	5 786	0,78	0,22
Nord-Est	18 787	14 591	4 196	0,78	0,22
Nord-Ouest	7 531	5 941	1 590	0,79	0,21
Manitoba	35 633	27 129	8 504	0,76	0,24
Saskatchewan	39 191	27 561	11 630	0,70	0,30
Alberta	147 803	110 361	37 442	0,75	0,25
Colombie-Britannique	167 809	130 234	37 575	0,78	0,22
Yukon	1 597	1 300	297	0,81	0,19
Territoires du Nord-Ouest	1 714	1 412	302	0,82	0,18
Nunavut	624	533	91	0,85	0,15

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2006.

Taille des établissements par secteur

L'examen du tableau 2.2 ci-dessus a permis d'établir que la répartition des établissements employeurs, par taille, entre le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario est presque identique. Il a aussi confirmé que les répartitions sont comparables dans le Nord de l'Ontario et au Canada. Certaines différences notoires émergent toutefois quand on étudie la répartition des établissements par taille sous l'angle du secteur.

Les tableaux 2.4, 2.5, 2.6 et 2.7 montrent les répartitions des établissements employeurs par taille, par secteur, au Canada, dans le Nord de l'Ontario, dans le Nord-Est et dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Les différences sont considérables dans les secteurs suivants : exploitation minière et extraction de pétrole et de gaz, services publics, santé et services sociaux, administrations publiques.

Le Nord de l'Ontario a des établissements relativement plus grands dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'extraction de pétrole et de gaz. Les établissements moyens comptant de 100 à 499 employés constituent 12,1 % de tous les établissements employeurs de ces secteurs d'activité dans le Nord de l'Ontario, par rapport à 3,9 % au Canada. Les grands établissements de 500 employés ou plus représentent 4,8 % dans le Nord de l'Ontario, contre 0,6 % à l'échelle nationale. En

conséquence, les petits établissements de moins de 100 employés constituent 83,1 % de tous les établissements employeurs de ce secteur dans le Nord de l'Ontario et, au Canada, 95,6 %.

Tableau 2.4. Répartition des établissements employeurs par secteur et par taille, au Canada, en juin 2006

	Taille des établissements (nombre d'employés)									
	1-4	5-9	10-29	20-49	50-99	Petits (< 100)	100- 199	200- 499	Moyens (100- 499)	Grands (500+)
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	76,5	11,8	6,6	3,7	0,9	99,6	0,3	0,1	0,4	0,0
Exploitation minière, extraction de pétrole et de gaz	57,1	12,5	10,8	10,5	4,6	95,6	2,3	1,5	3,9	0,6
Services publics	42,7	16,3	16,0	11,2	4,5	90,7	3,3	3,1	6,4	2,9
Construction	65,1	15,3	9,5	6,5	2,3	98,6	0,9	0,4	1,3	0,1
Fabrication	42,2	14,9	13,5	14,1	7,4	92,1	4,7	2,5	7,2	0,7
Commerce de gros	49,8	18,5	14,7	11,4	3,5	97,9	1,4	0,6	2,0	0,1
Commerce de détail	45,7	23,7	15,9	9,2	3,2	97,7	1,6	0,6	2,3	0,1
Transport et entreposage	65,9	12,5	9,1	7,6	2,7	97,7	1,2	0,8	2,0	0,3
Secteur de l'information et de la culture	52,3	15,2	11,8	12,0	4,2	95,5	2,5	1,3	3,9	0,7
Finance et assurance	51,6	15,8	13,1	13,4	2,9	96,8	1,7	1,0	2,6	0,6
Immobilier et location	61,6	16,1	10,6	7,5	2,4	98,2	1,1	0,5	1,7	0,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	69,8	13,3	8,3	5,6	1,8	98,8	0,8	0,4	1,1	0,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	56,9	14,8	10,7	9,3	3,7	95,4	2,4	1,4	3,8	0,7
Fonctions administratives et de soutien, gestion des déchets, services d'assainissement	57,1	16,6	11,7	8,5	3,2	97,2	1,6	0,9	2,5	0,4
Services d'enseignement	52,8	15,5	12,2	8,9	3,4	92,8	2,0	1,6	3,6	3,5
Santé et services sociaux	56,8	18,9	12,0	6,8	2,4	97,0	1,6	1,0	2,5	0,5
Arts, divertissement et loisirs	52,5	17,7	12,9	10,2	3,7	97,0	1,8	0,9	2,7	0,3
Hébergement et restauration	39,7	19,1	18,1	15,7	5,5	98,1	1,4	0,4	1,8	0,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	66,9	17,1	9,4	4,8	1,2	99,3	0,4	0,2	0,6	0,1
Administrations publiques	28,2	19,1	14,0	15,5	8,5	85,3	5,9	4,7	10,6	4,1
Total	57,4	16,8	11,8	8,6	3,0	97,5	1,4	0,7	2,2	0,3

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2006.

Tableau 2.5. Répartition des établissements employeurs par secteur et par taille, Nord de l'Ontario, juin 2006

	Taille des établissements (nombre d'employés)									
	1-4	5-9	10-29	20-49	50-99	Petits (< 100)	100-199	200-499	Moyens (100-499)	Grands (500+)
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	66,9	15,0	8,4	6,4	2,2	99,0	0,6	0,3	1,0	0,0
Exploitation minière, extraction de pétrole et de gaz	39,5	13,7	12,1	10,5	7,3	83,1	4,8	7,3	12,1	4,8
Services publics	40,0	17,1	35,2	2,9	1,0	96,2	2,9	1,0	3,8	0,0
Construction	65,3	16,7	8,9	6,2	1,8	98,9	0,8	0,2	1,0	0,1
Fabrication	45,9	15,6	11,6	12,5	6,6	92,2	3,4	3,0	6,3	1,5
Commerce de gros	49,2	21,0	16,9	10,3	2,1	99,4	0,4	0,2	0,5	0,1
Commerce de détail	43,1	24,3	17,0	10,9	3,1	98,4	1,1	0,5	1,6	0,0
Transport et entreposage	59,4	13,3	11,9	8,4	4,0	97,1	1,8	0,9	2,7	0,2
Secteur de l'information et de la culture	50,0	20,7	8,2	13,3	3,1	95,3	4,3	0,4	4,7	0,0
Finance et assurance	49,6	19,6	13,2	14,6	1,8	98,8	0,6	0,6	1,2	0,0
Immobilier et location	63,4	16,6	12,4	5,6	1,8	99,8	0,0	0,1	0,1	0,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	70,9	14,1	9,0	4,5	1,2	99,7	0,2	0,1	0,2	0,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	50,0	21,5	11,4	10,1	3,2	96,2	3,8	0,0	3,8	0,0
Fonctions administratives et de soutien, gestion des déchets, services d'assainissement	58,9	17,3	11,7	7,2	2,3	97,3	1,4	1,0	2,5	0,2
Services d'enseignement	52,8	16,5	10,2	7,1	3,6	90,1	0,8	2,5	3,3	6,6
Santé et services sociaux	53,61	17,6	11,4	7,5	3,7	93,8	3,5	2,1	5,6	0,6
Arts, divertissement et loisirs	49,2	19,3	14,9	11,7	2,9	98,0	1,5	0,3	1,9	0,2
Hébergement et restauration	40,9	19,7	17,2	15,4	5,1	98,4	1,3	0,3	1,6	0,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	69,1	17,3	8,3	3,9	0,9	99,5	0,3	0,1	0,5	0,0
Administrations publiques	17,1	15,2	27,4	21,0	10,3	91,0	5,8	1,6	7,4	1,6
Total	54,8	18,3	12,7	8,9	2,9	97,7	1,3	0,7	2,0	0,3

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2006.

Tableau 2.6. Répartition des établissements employeurs par secteur et par taille, Nord-Est de l'Ontario, juin 2006

	Taille des établissements (nombre d'employés)									
	1-4	5-9	10-29	20-49	50-99	Petits (< 100)	100-199	200-499	Moyens (100-499)	Grands (500+)
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	68,9	14,1	7,7	6,5	2,4	99,6	0,3	0,1	0,4	0,0
Exploitation minière, extraction de pétrole et de gaz	38,5	14,6	11,5	12,5	8,3	85,4	5,2	3,1	8,3	6,3
Services publics	41,6	19,5	32,5	2,6	1,3	97,4	2,6	0,0	2,6	0,0
Construction	66,1	16,5	8,5	6,0	1,7	98,8	0,8	0,2	1,1	0,1
Fabrication	46,9	15,2	11,4	12,2	6,9	92,5	3,7	2,8	6,5	1,0
Commerce de gros	49,8	20,5	16,8	10,4	2,2	99,6	0,2	0,1	0,4	0,0
Commerce de détail	43,9	24,3	16,6	10,6	3,1	98,5	1,1	0,4	1,5	0,0
Transport et entreposage	61,9	12,5	10,8	7,2	4,6	96,9	1,7	1,1	2,8	0,3
Secteur de l'information et de la culture	50,5	20,0	7,4	13,7	3,2	94,7	4,7	0,5	5,3	0,0
Finance et assurance	49,8	18,2	13,9	15,4	1,5	98,8	0,5	0,7	1,2	0,0
Immobilier et location	63,9	15,6	12,9	6,3	1,4	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	71,7	14,0	8,7	4,1	1,1	99,7	0,3	0,1	0,3	0,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	48,4	22,2	9,5	12,7	4,0	96,8	3,2	0,0	3,2	0,0
Fonctions administratives et de soutien, gestion des déchets, services d'assainissement	60,5	16,3	10,9	6,9	2,3	96,9	1,8	1,0	2,8	0,3
Services d'enseignement	52,8	16,3	9,4	6,0	4,7	89,3	1,3	2,1	3,4	7,3
Santé et services sociaux	56,8	15,0	11,4	7,1	3,9	94,2	3,3	2,0	5,3	0,6
Arts, divertissement et loisirs	48,5	18,7	15,1	11,9	3,1	97,3	2,0	0,4	2,5	0,2
Hébergement et restauration	42,4	19,9	17,2	14,3	4,5	98,2	1,5	0,3	1,8	0,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	70,6	17,1	7,2	3,8	0,8	99,5	0,3	0,1	0,4	0,1
Administrations publiques	18,2	15,0	29,9	18,7	8,0	89,8	5,9	2,1	8,0	2,1
Total	56,0	17,8	12,3	8,6	2,9	97,7	1,4	0,6	2,0	0,3

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2006.

Tableau 2.7. Répartition des établissements employeurs par secteur d'activité et par taille, Nord-Ouest de l'Ontario, juin 2006

	Taille des établissements (nombre d'employés)									
	1-4	5-9	10-29	20-49	50-99	Petits (< 100)	100-199	200-499	Moyens (100-499)	Grands (500+)
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	64,4	16,3	9,4	6,4	1,9	98,3	1,1	0,6	1,7	0,0
Exploitation minière, extraction de pétrole et de gaz	42,9	10,7	14,3	3,6	3,6	75,0	3,6	21,4	25,0	0,0
Services publics	35,7	10,7	42,9	3,6	0,0	92,9	3,6	3,6	7,1	0,0
Construction	62,5	17,4	10,1	6,7	2,4	99,1	0,8	0,1	0,9	0,0
Fabrication	42,3	17,0	12,0	13,7	5,8	90,9	2,1	3,7	5,8	3,3
Commerce de gros	47,5	22,4	17,1	10,0	1,7	98,7	0,7	0,3	1,0	0,3
Commerce de détail	40,9	24,1	18,2	11,9	3,1	98,1	1,3	0,6	1,9	0,0
Transport et entreposage	54,9	14,9	13,9	10,8	2,9	97,5	2,0	0,6	2,5	0,0
Secteur de l'information et de la culture	48,5	22,7	10,6	12,1	3,0	97,0	3,0	0,0	3,0	0,0
Finance et assurance	48,9	23,3	11,2	12,6	2,7	98,7	0,9	0,4	1,3	0,0
Immobilier et location	62,1	19,3	11,1	3,9	2,9	99,3	0,0	0,4	0,4	0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	68,8	14,5	9,8	5,4	1,3	99,8	0,0	0,0	0,0	0,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	56,3	18,8	18,8	0,0	0,0	93,8	6,3	0,0	6,3	0,0
Fonctions administratives et de soutien, gestion des déchets, services d'assainissement	54,6	19,9	13,8	8,2	2,1	98,6	0,4	1,1	1,4	0,0
Services d'enseignement	52,7	16,8	11,5	9,2	1,5	91,6	0,0	3,1	3,1	5,3
Santé et services sociaux	44,6	24,9	11,4	8,7	3,1	92,7	4,0	2,6	6,6	0,7
Arts, divertissement et loisirs	51,0	21,4	14,5	11,0	2,1	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hébergement et restauration	37,9	19,5	17,2	17,8	6,5	98,8	0,9	0,2	1,2	0,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	65,5	17,8	11,0	4,2	1,0	99,5	0,4	0,1	0,5	0,0
Administrations publiques	15,4	15,4	23,6	24,4	13,8	92,7	5,7	0,8	6,5	0,8
Total	51,8	19,4	13,6	9,7	3,1	97,7	1,2	0,8	2,0	0,3

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2006.

La comparaison entre le secteur minier du Nord-Est et celui du Nord-Ouest de l'Ontario ne permet de repérer que relativement peu de petits établissements dans le Nord-Ouest, où les entreprises de moins de 100 employés ne constituent que 75,0 % de tous les établissements employeurs de ce secteur d'activité, par opposition à 85,4 % dans le Nord-Est. Le reste des établissements miniers du Nord-Ouest ontarien, soit 25 %, sont de taille moyenne. Il n'y a pas de grands établissements de 500 employés ou plus dans la région. Dans le Nord-Est de l'Ontario, les établissements moyens représentent 8,3 % de toutes les entreprises employeuses en exploitation minière et en extraction de pétrole et de gaz, tandis que les grandes entreprises forment 6,3 % de ce secteur.

Il n'y a pas de grands établissements de 500 employés ou plus dans le secteur des services publics du Nord de l'Ontario. On remarque relativement plus de petits établissements dans le Nord-Est que dans le Nord-Ouest de l'Ontario et qu'au Canada. Les petits établissements de moins de 100 employés

représentent 97,4 % des établissements employeurs dans le domaine des services publics dans le Nord-Est ontarien, comparativement à 92,7 % et 90,7 % dans le Nord-Ouest et au Canada.

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, on trouve relativement plus de grands et de moyens établissements dans le Nord de l'Ontario. Les établissements de ces deux catégories ne représentent que 3 % de tous les établissements employeurs du Canada, par rapport à 5,9 % dans le Nord-Est et à 7,3 % dans le Nord-Ouest. Les petits établissements de moins de 100 employés représentent 97,0 % des établissements employeurs de ce secteur au Canada, et seulement 93,8 % dans le Nord de l'Ontario.

Le Nord de l'Ontario compte relativement plus de petits établissements dans le secteur des administrations publiques. En effet, les petits établissements comptant moins de 100 employés représentent 91,0 % de tous les établissements employeurs de ce secteur dans le Nord de l'Ontario, contre 85,3 % au Canada. Cette différence est compensée dans la même mesure par le nombre relativement moins élevé d'établissements moyens comptant de 200 à 499 employés et de grands établissements de 500 employés ou plus dans le Nord de l'Ontario.

Nombre et taille des établissements par région métropolitaine de recensement et par agglomération de recensement

En ce qui a trait au nombre d'établissements employeurs, on ne s'étonnera pas de constater au tableau 2.8 que les RMR du Grand Sudbury et de Thunder Bay sont les deux plus grands centres urbains du Nord de l'Ontario, l'un comptant 4 274 établissements et l'autre, 3 770. Ce sont les seules RMR du Nord de l'Ontario. Les trois plus grands centres suivants sont les AR de Sault Ste. Marie (2 038), North Bay (1 889) et Timmins (1 285). Ils sont suivis de Kenora (617), de Haileybury (498) et d'Elliot Lake (266).

La comparaison des deux RMR révèle davantage de petits établissements dans le Grand Sudbury (4 180) qu'à Thunder Bay (3 673), un peu moins d'établissements moyens dans le Grand Sudbury, soit 78 contre 81, et 16 grands établissements dans chacune des RMR. Sault Ste. Marie a presque autant de grands établissements (15) que les deux RMR.

Le tableau 2.9 montre que la répartition des établissements par taille est semblable parmi les RMR et les AR. Les petits établissements de moins de 100 employés représentent entre 96,6 % de tous les établissements employeurs de Haileybury et 98,9 % de tels établissements à Elliot Lake. Les établissements moyens constituent moins de 3 % de tous les établissements employeurs dans toutes les RMR et AR, sauf à Haileybury, où cette proportion est de 3,4 %.

Tableau 2.8. Nombre d'établissements par taille, par région métropolitaine de recensement et par agglomération de recensement, Nord de l'Ontario, juin 2006

	North Bay	Grand Sudbury	Elliot Lake	Haileybury	Timmins	Sault Ste. Marie	Thunder Bay	Kenora	Total	Ni RMR ni AR
Total	3 547	7 995	467	963	2 234	3 642	6 706	1 053	26 607	22 863
Indéterminés	1 658	3 721	201	465	949	1 604	2 936	436	11 970	11 182
Employeurs	1 889	4 274	266	498	1 285	2 038	3 770	617	14 637	11 681
1-4	1 024	2 194	158	283	667	1 054	1 911	289	7 580	6 846
5-9	372	782	48	78	241	400	742	130	2 793	2 023
10-19	217	578	30	63	167	271	531	88	1 945	1 397
20-49	166	455	22	40	136	179	359	74	1 431	922
50-99	58	171	5	17	36	61	130	20	498	276
Petits (1-99)	1 837	4 180	263	481	1 247	1 965	3 673	601	14 247	11 464
100-199	26	49	2	12	18	37	54	7	205	144
200-499	18	29	1	5	11	21	27	8	120	61
Moyens (100-499)	44	78	3	17	29	58	81	15	325	205
Grands (500+)	8	16	0	0	9	15	16	1	65	12

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2006.

Tableau 2.9. Répartition des établissements par taille, région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement, Nord de l'Ontario, juin 2006

	North Bay	Grand Sudbury	Elliot Lake	Haileybury	Timmins	Sault Ste. Marie	Thunder Bay	Kenora	Total	Ni RMR ni AR
Employeurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1-4	54,2	51,3	59,4	56,8	51,9	51,7	50,7	46,8	51,8	58,6
5-9	19,7	18,3	18,0	15,7	18,8	19,6	19,7	21,1	19,1	17,3
10-19	11,5	13,5	11,3	12,7	13,0	13,3	14,1	14,3	13,3	12,0
20-49	8,8	10,6	8,3	8,0	10,6	8,8	9,5	12,0	9,8	7,9
50-99	3,1	4,0	1,9	3,4	2,8	3,0	3,4	3,2	3,4	2,4
Petits (1-99)	97,2	97,8	98,9	96,6	97,0	96,4	97,4	97,4	97,3	98,1
100-199	1,4	1,1	0,8	2,4	1,4	1,8	1,4	1,1	1,4	1,2
200-499	1,0	0,7	0,4	1,0	0,9	1,0	0,7	1,3	0,8	0,5
Moyens (100-499)	2,3	1,8	1,1	3,4	2,3	2,8	2,1	2,4	2,2	1,8
Grands (500+)	0,4	0,4	0,0	0,0	0,7	0,7	0,4	0,2	0,4	0,1

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2006

Secteur du savoir

La croissance actuelle et future d'une région dépend de son aptitude à s'adapter à une économie de plus en plus axée sur les connaissances et à en tirer profit. Les résultats exposés dans cette partie du présent rapport montrent que le Nord de l'Ontario et ses deux RMR accusent du retard à cet égard sur les autres régions du pays. L'examen ne tient compte que de la conjoncture de 2001¹¹.

La méthodologie est décrite dans *La dynamique des entreprises au Canada* (2003). Les activités économiques sont classifiées selon trois mesures de recherche et développement (R. et D.) et trois mesures du capital humain. Les mesures de R. et D. comprennent le ratio de la R. et D. relativement aux ventes, la proportion de personnel de R. et D. par rapport à l'effectif total et la proportion de

¹¹ La méthodologie utilise les codes d'activité économique CAE 1980. Le document *Structure des entreprises canadiennes* ne fournit pas de données pour cette classification des activités économiques en 2006.

professionnels de la R. et D. par rapport à l'effectif total. Les mesures du capital humain comprennent le rapport entre les travailleurs ayant fait des études postsecondaires et l'effectif total, le rapport entre les travailleurs du savoir et l'effectif total et le rapport entre le nombre de scientifiques et d'ingénieurs employés et l'effectif total¹². Selon un classement des activités économiques axé sur ces indicateurs, l'activité économique est classée comme étant à concentration élevée de connaissances, à concentration moyenne de connaissances ou à faible concentration de connaissances. Les secteurs des services d'enseignement, de la santé et des administrations publiques forment une catégorie distincte. On peut donner comme exemples d'activités économiques à concentration élevée de connaissances l'architecture, l'ingénierie, les services scientifiques et connexes, les constructeurs de matériel et les sociétés de production et de distribution de films et de produits audio et vidéo. La liste complète des éléments de ces trois catégories figure à l'annexe 1.

Le tableau 2.10 montre qu'en juin 2001, il y avait dans le Nord de l'Ontario 997 établissements du groupe des secteurs à concentration élevée de connaissances, par rapport à 11 386 et à 12 062 dans les groupes des secteurs à concentration moyenne et à faible concentration de connaissances respectivement. Le nombre d'établissements des secteurs à concentration élevée de connaissances dans le Nord de l'Ontario est légèrement inférieur à celui de la Nouvelle-Écosse (1 346) et du Nouveau-Brunswick (1 027).

Tableau 2.10. Nombre et répartition des établissements employeurs appartenant à l'industrie du savoir, par province et dans le Nord de l'Ontario, juin 2001

	Nombre d'établissements				%			
	Concentration élevée de connaissances	Concentration moyenne de connaissances	Faible concentration de connaissances	Autres ¹	Concentration élevée de connaissances	Concentration moyenne de connaissances	Faible concentration de connaissances	Autres ¹
Canada	71 055	496 304	370 866	101 880	6,8	47,7	35,7	9,8
Terre-Neuve-et-Labrador	563	7 115	6 746	3 204	3,2	40,4	38,3	18,2
Île-du-Prince-Édouard	200	2 706	3 449	710	2,8	38,3	48,8	10,0
Nouvelle-Écosse	1 346	14 033	13 133	3 239	4,2	44,2	41,4	10,2
Nouveau-Brunswick	1 027	11 493	12 242	3 112	3,7	41,2	43,9	11,2
Québec	14 333	109 798	96 345	22 132	5,9	45,3	39,7	9,1
Ontario	26 640	172 480	110 805	32 534	7,8	50,4	32,4	9,5
Sud de l'Ontario	25 643	161 094	98 743	29 581	8,1	51,1	31,3	9,4
Nord de l'Ontario	997	11 386	12 062	2 953	3,6	41,6	44,0	10,8
Nord-Est	717	8 255	8 293	2 096	3,7	42,6	42,8	10,8
Nord-Ouest	280	3 131	3 769	857	3,5	39,0	46,9	10,7
Manitoba	1 631	16 361	13 848	4 108	4,5	45,5	38,5	11,4
Saskatchewan	1 635	16 637	18 377	4 268	4,0	40,7	44,9	10,4
Alberta	13 022	67 369	41 325	11 499	9,8	50,6	31,0	8,6
Colombie-Britannique	10 463	76 394	53 362	16 350	6,7	48,8	34,1	10,4
Yukon	72	803	550	274	4,2	47,3	32,4	16,1
Territoires du Nord-Ouest	96	877	523	315	5,3	48,4	28,9	17,4
Nunavut	27	238	161	135	4,8	42,4	28,7	24,1

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2001.

¹Secteurs des services d'enseignement, de la santé et des administrations publiques.

Les secteurs à concentration élevée de connaissances constituent 3,6 % de tous les établissements employeurs du Nord de l'Ontario, tandis que les secteurs à moyenne et à faible concentration de

¹² Les travailleurs du savoir sont les personnes dont la profession appartient à l'un des domaines suivants : sciences naturelles, droit et jurisprudence, médecine et santé, rédaction.

connaissances représentent 41,6 % et 44,0 % de ces établissements. La proportion d'établissements des secteurs à concentration élevée de connaissances n'est inférieure qu'à Terre-Neuve-et-Labrador (3,2 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (2,8 %). La répartition des établissements de l'industrie du savoir dans le Nord de l'Ontario est comparable à celle du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan et, dans une moindre mesure, à celle de la Nouvelle-Écosse. Les RMR du Grand Sudbury et de Thunder Bay sont les pivots économiques du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'Ontario. En ce qui a trait au nombre d'établissements évoluant dans les secteurs à concentration élevée de connaissances, le tableau 2.11 montre que le Grand Sudbury s'y classe 25^e et Thunder Bay, 27^e sur les 29 RMR du Canada. Seules Peterborough et Brantford se classent plus bas que les deux RMR du Nord de l'Ontario, tandis que Saint John suit le Grand Sudbury.

Tableau 2.11. Nombre d'établissements employeurs de l'industrie du savoir, par RMR, juin 2001

RMR	Nombre d'établissements			
	Concentration élevée	Concentration moyenne	Faible concentration	Autres ¹
Toronto	14 666	81 351	38 518	13 025
Montréal	8 705	56 101	35 060	9 936
Calgary	6 536	22 786	9 548	3 441
Vancouver	6 491	42 860	22 212	7 889
Ottawa – Hull	3 641	13 745	8 414	3 341
Edmonton	3 296	20 481	10 811	4 001
Québec	1 368	9 945	7 575	2 094
Hamilton	1 156	9 003	5 348	1 829
Winnipeg	1 092	10 577	6 093	2 419
Kitchener	965	6 400	3 576	1 053
Victoria	922	5 303	3 378	1 784
Halifax	779	5 823	3 152	1 277
St. Catharines – Niagara	471	5 034	4 186	1 053
Saskatoon	450	4 321	2 780	808
Windsor	417	4 316	2 671	792
Regina	413	3 263	2 023	795
St. John's	371	3 002	1 869	932
Oshawa	351	2 618	1 839	585
Sherbrooke	304	2 326	1 859	522
Guelph	285	1 763	1 022	391
Abbotsford	246	2 292	1 936	486
Barrie	246	2 002	1 271	436
Trois-Rivières	216	1 925	1 727	488
Chicoutimi – Jonquière	214	1 975	1 887	485
Sudbury	198	2 079	1 518	509
Saint John	184	1 814	1 235	497
Thunder Bay	178	1 759	1 569	383
Peterborough	133	1 413	1 170	423
Brantford	114	1 352	944	272

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2001.

¹Secteurs des services d'enseignement, de la santé et des administrations publiques.

Le tableau 2.12 montre que les secteurs à concentration élevée de connaissances représentent 4,6 % de tous les établissements employeurs du Grand Sudbury et de Thunder Bay, qui se classent ainsi aux 25^e et 26^e rangs parmi toutes les RMR canadiennes. Les activités économiques à concentration moyenne de connaissances représentent 48,3 % de tous les établissements employeurs du Grand Sudbury, qui prend

le 19^e rang, par rapport à 45,2 % à Thunder Bay, qui occupe le 26^e rang. Environ 35,3 % et 40,3 % des établissements du Grand Sudbury et de Thunder Bay évoluent dans des secteurs à faible concentration de connaissances, ce qui place Thunder Bay au 2^e rang et le Grand Sudbury au 9^e rang.

Tableau 2.12. Répartition des établissements employeurs de l'industrie du savoir, par RMR, juin 2001

RMR	Nombre d'établissements			
	Concentration élevée	Concentration moyenne	Faible concentration	Autres ¹
Calgary	15,4	53,9	22,6	8,1
Ottawa – Hull	12,5	47,2	28,9	11,5
Toronto	9,9	55,1	26,1	8,8
Edmonton	8,5	53,1	28,0	10,4
Guelph	8,2	50,9	29,5	11,3
Vancouver	8,2	53,9	28,0	9,9
Victoria	8,1	46,6	29,7	15,7
Kitchener	8,0	53,4	29,8	8,8
Montréal	7,9	51,1	31,9	9,0
Halifax	7,1	52,8	28,6	11,6
Hamilton	6,7	51,9	30,8	10,6
Québec	6,5	47,4	36,1	10,0
Oshawa	6,5	48,5	34,1	10,8
Regina	6,4	50,2	31,2	12,2
Barrie	6,2	50,6	32,1	11,0
Sherbrooke	6,1	46,4	37,1	10,4
St. John's	6,0	48,6	30,3	15,1
Winnipeg	5,4	52,4	30,2	12,0
Saskatoon	5,4	51,7	33,3	9,7
Windsor	5,1	52,7	32,6	9,7
Abbotsford	5,0	46,2	39,0	9,8
Trois-Rivières	5,0	44,2	39,6	11,2
Saint John	4,9	48,6	33,1	13,3
Chicoutimi – Jonquière	4,7	43,3	41,4	10,6
Sudbury	4,6	48,3	35,3	11,8
Thunder Bay	4,6	45,2	40,3	9,8
St. Catharines – Niagara	4,4	46,9	39,0	9,8
Brantford	4,3	50,4	35,2	10,1
Peterborough	4,2	45,0	37,3	13,5

Source : Totalisations établies à partir des données de *Structure des entreprises canadiennes*, juin 2001.

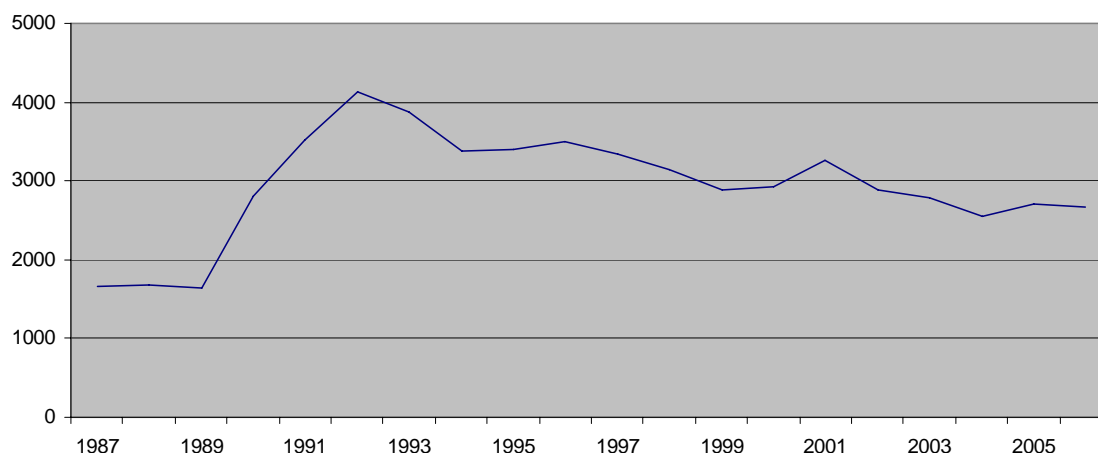
¹ Secteur des services d'enseignement, de la santé et des administrations publiques.

Faillites

Les faillites permettent de jauger les pressions auxquelles sont soumises les entreprises d'une région donnée. La comparaison du nombre de faillites au fil du temps révèle ce qu'a été la réaction des entreprises à ces pressions et permet de suivre la santé des économies régionales. Le taux national de faillites a été de 7 pour 1 000 en 2005, ce qui constitue une réduction de 30 % par rapport aux 25 années

précédentes¹³. La figure 2,1 illustre le nombre de faillites survenues dans la province de 1987 à 2006. Les faillites, pendant cette période, ont connu un sommet en 1992 et, après un déclin, une crête moins marquée en 2001. Les données actuelles permettent de constater l'existence d'une tendance, de stable à modérée, à la baisse.

Figure 2.1. Faillites en Ontario, 1987-2005



Les statistiques sur les faillites indiquent que l'environnement économique, dans le Nord de l'Ontario, est généralement tendu et que les établissements ont de la difficulté à réagir aux pressions. Le tableau 2.13 montre le taux de faillite de centres urbains choisis du Nord de l'Ontario entre 1998 et 2005. Exception faite de Sault Ste. Marie et de Sudbury, les taux de faillite du Nord de l'Ontario dépassent toujours la moyenne provinciale pendant cette période. De fait, les sept centres urbains que sont Elliot Lake, Haileybury, Kenora, Kirkland Lake, North Bay, Timmins et Thunder Bay se classaient, en 2005, du 29^e au 37^e rangs parmi les 37 grands centres urbains de l'Ontario.

À Sault Ste. Marie et à Sudbury, les taux de faillite sont inférieurs à ceux des autres centres urbains du Nord de l'Ontario et parfois inférieurs à la moyenne provinciale. En 2005, Sault Ste. Marie se classait 4^e et Sudbury, 9^e parmi les centres urbains ontariens.

Tableau 2.13. Taux de faillite d'entreprises par région métropolitaine de recensement et par agglomération de recensement du Nord de l'Ontario (par 1 000 établissements), 1998-2005

Année	Elliot Lake	Haileybury	Kenora	Kirkland Lake	North Bay	Sault Ste. Marie	Sudbury	Thunder Bay	Timmins	Ontario
1998	20,46	12,35	13,60	22,22	12,13	6,37	5,55	8,20	11,62	6,23
1999	16,60	15,56	8,63	27,27	13,23	3,73	8,72	6,13	6,59	4,64
2000	15,94	10,05	8,68	16,67	8,89	5,12	7,14	7,82	4,80	4,32
2001	18,29	9,09	12,45	21,83	6,99	7,27	8,16	6,28	8,17	4,40
2002	16,43	4,09	15,02	21,10	8,30	6,16	5,33	6,94	6,50	3,79
2003	26,92	16,65	7,14	25,97	8,72	6,27	6,07	4,88	4,83	3,64
2004	10,04	15,35	4,89	19,61	9,32	4,50	5,04	6,30	3,82	3,12
2005	14,26	7,22	10,37	29,41	9,41	2,21	3,40	7,78	8,35	3,25
Classement en 2005	36	29	35	37	33	4	9	31	32	

Source : Totalisations établies à partir de données accessibles à l'adresse www.osb-bsf.gc.ca.

¹³ Lecavalier (2006) analyse les tendances des faillites nationales et régionales.

Fourchettes de revenu

Le tableau 2.14 montre que 13 304 établissements des RMR et des AR du Nord de l'Ontario ont produit des revenus de moins de 100 000 \$, tandis que 11 106 établissements produisaient des revenus se situant entre 100 000 \$ et 2 000 000 \$. Quelque 2 005 établissements ont produit des revenus dans la plage des 2 à 49 millions de dollars, tandis que les 102 établissements restants produisaient des revenus de plus de 50 millions de dollars. Ces grands établissements, répartis à égalité entre le Grand Sudbury (25), Thunder Bay (26) et les AR (51), comptent pour moins de 0,5 % de tous les établissements des RMR et des AR du Nord de l'Ontario.

Tableau 2.14. Nombre d'établissements par fourchette de revenu, RMR et AR du Nord de l'Ontario, 2006¹⁴

RMR/AR	Total	0-99 999	100 000- 499 999	500 000- 2 millions	2 millions- 10 millions	10 millions- 49 millions	50 millions ou plus
RMR – Nord de l'Ontario	14 701	7 320	3 969	2 226	920	215	51
Grand Sudbury	7 995	3 992	2 160	1 188	523	107	25
Thunder Bay	6 706	3 328	1 809	1 038	397	108	26
AR – Nord de l'Ontario	11 906	5 984	3 309	1 692	702	168	51
Sault Ste. Marie	3 642	1 825	1 009	522	213	54	19
North Bay	3 547	1 825	991	487	181	47	16
Elliot Lake	467	256	128	57	21	5	0
Haileybury	963	478	301	108	57	17	2
Timmins	2 234	1 090	588	353	163	26	14
Kenora	1 053	510	292	165	67	19	0
Total – Ensemble des RMR et des AR	26 607	13 304	7 278	3 918	1 622	383	102

Source : Totalisations établies à partir de données de tableaux personnalisés de *Structure des entreprises canadiennes*.

La répartition des établissements par fourchette de revenu est semblable dans les AR du Nord et du Sud de l'Ontario. Le tableau 2.15 montre qu'environ 52,6 % des établissements des AR du Sud de l'Ontario ont produit des revenus de moins de 100 000 \$, par rapport à 50,3 % dans le Nord de la province. Les proportions, dans les autres plages de revenu, sont comparables entre le Sud et le Nord. Dans les AR du Nord de l'Ontario, l'unique différence digne de mention vise Elliot Lake, où la proportion d'établissements produisant des revenus de moins de 100 000 \$ s'établit à 54,8 % par rapport à 50 % ou moins dans les autres AR du Nord.

Sous l'angle des RMR, la proportion des établissements produisant des revenus inférieurs à 100 000 \$ s'établit à 50 % dans le Nord de l'Ontario, en comparaison de 56,5 % dans le Sud de la province et de 55,0 % dans les autres RMR du pays. Ces différences sont, pour l'essentiel, compensées par la proportion supérieure d'établissements du Nord de l'Ontario (15,1 %) qui produisent des revenus de 500 000 \$ à 2 000 000 \$, comparativement à seulement 10,8 % dans les RMR du Sud de l'Ontario et à 11,4 % dans les autres RMR.

Tableau 2.15. Répartition des établissements par fourchette de revenu, par groupement régional de RMR et d'AR, 2006

RMR/AR	Total	0-99 999	100 000- 499 999	500 000- 2 millions	2 millions- 10 millions	10 millions- 49 millions	50 millions ou plus
RMR – Sans compter l'Ontario	100,0	55,0	27,0	11,4	4,9	1,3	0,3

¹⁴ Remarque : Ces chiffres tiennent compte des entreprises dites « indéterminées », particulièrement dans les deux premières plages de revenu.

RMR – Sud de l’Ontario	100,0	56,5	26,0	10,8	4,8	1,4	0,4
RMR – Nord de l’Ontario	100,0	49,8	27,0	15,1	6,3	1,5	0,3
Grand Sudbury	100,0	49,9	27,0	14,9	6,5	1,3	0,3
Thunder Bay	100,0	49,6	27,0	15,5	5,9	1,6	0,4
AR – Sud de l’Ontario	100,0	52,6	28,5	12,3	4,8	1,4	0,3
AR – Nord de l’Ontario	100,0	50,3	27,8	14,2	5,9	1,4	0,4
Sault Ste. Marie	100,0	50,1	27,7	14,3	5,8	1,5	0,5
North Bay	100,0	51,5	27,9	13,7	5,1	1,3	0,5
Elliot Lake	100,0	54,8	27,4	12,2	4,5	1,1	0,0
Haileybury	100,0	49,6	31,3	11,2	5,9	1,8	0,2
Timmins	100,0	48,8	26,3	15,8	7,3	1,2	0,6
Kenora	100,0	48,4	27,7	15,7	6,4	1,8	0,0

Source : Totalisations établies à partir des données de tableaux personnalisés de *Structure des entreprises canadiennes*.

Revenu moyen par taille d’établissement

Les établissements employeurs situés dans les AR sont généralement plus petits dans le Nord que dans le Sud de l’Ontario. On constate au tableau 2.16 qu’en 2006, les revenus moyens de tous les établissements employeurs étaient de 20 % inférieurs dans le Nord. Le revenu moyen est inférieur dans les AR du Nord par une marge de 13 % pour les petits établissements employant moins de 100 personnes, de 31 % pour les établissements moyens comptant de 100 à 499 employés, et de 34 % dans les grands établissements de 500 employés et plus.

Tableau 2.16. Revenu moyen relatif, par taille d’établissement, dans les agglomérations de recensement du Nord de l’Ontario, 2006

	2001	2006											
		Établissements employeurs	Établissements employeurs	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	Petits	100-199	200-499	Moyens	Grands 500+
AR – Sud de l’Ontario	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
AR – Nord de l’Ontario ¹	0,36	0,79	0,86	1,22	0,98	0,78	0,73	0,87	0,98	0,48	0,69	0,66	
North Bay	0,41	0,81	0,89	1,10	1,04	0,74	0,85	0,86	1,28	0,63	0,91	0,43	
Elliot Lake	0,22	0,36	0,79	0,64	1,23	0,80	0,45	0,65	0,58	0,22	0,36	0,00	
Haileybury	0,33	0,67	0,94	1,14	0,93	0,79	0,83	0,86	0,65	0,57	0,57	0,00	
Timmins	0,84	1,07	0,81	1,78	0,88	0,92	0,67	0,97	1,02	0,35	0,62	0,92	
Kenora	0,40	0,50	0,84	0,77	0,94	0,64	0,50	0,78	0,40	0,29	0,38	0,12	

Source : Totalisations établies à partir des données de tableaux personnalisés de *Structure des entreprises canadiennes*.

¹ Sault Ste. Marie non prise en compte en raison de la qualité des données.

La comparaison des catégories de taille montre que le revenu moyen des établissements comptant de 5 à 9 employés est de 22 % plus élevé dans le Nord de l’Ontario et seulement de 2 % moins élevé dans le cas des établissements comptant de 10 à 19 employés. La majeure partie du manque à gagner de 31 % pour les établissements de taille moyenne est attribuable à la différence de 52 % pour les établissements comptant de 200 à 499 employés, car le revenu moyen n’est inférieur que de 2 % dans les établissements employant de 100 à 199 personnes.

Bien que les établissements situés dans les AR soient généralement plus petits dans le Nord de l’Ontario, leur taille relative, au chapitre du revenu moyen, a augmenté depuis le début de la décennie. Comme le montre le tableau 2.16, les établissements du Nord de l’Ontario ont produit, en moyenne, des revenus

inférieurs de 64 %, en 2001, à ceux des établissements du Sud de l'Ontario. En 2006, cette différence n'était que de 21 %. L'essentiel de la réduction de l'écart, pendant cette période, est attribuable à la croissance du revenu moyen des grands établissements comptant plus de 500 employés, des établissements moyens de 100 à 199 employés et des petits établissements employant de 1 à 19 personnes.

Comparaison des diverses agglomérations de recensement

Le tableau 2.16 montre que, par rapport aux AR du Sud de l'Ontario, Timmins avait en 2001 le plus faible manque à gagner moyen de tous les établissements employeurs (16 %) et qu'en 2006, ses gains avaient augmenté de 7 %. En 2006, le revenu moyen des établissements de 5 à 9 employés était de 78 % plus élevé à Timmins que dans le Sud de l'Ontario, ce qui a entraîné un manque à gagner général de seulement 3 % pour tous les petits établissements. Les grands établissements de Timmins produisent en moyenne des revenus inférieurs à ceux du Sud par une marge de seulement 8 %. Le manque à gagner de 38 % pour les établissements moyens dépasse légèrement le manque à gagner de 31 % pour le Nord de l'Ontario.

En 2001 et en 2006, le manque à gagner est le plus marqué à Elliot Lake. Le revenu moyen de tous les établissements employeurs est inférieur de 78 %, en 2001, et de 64 %, en 2006, si on le compare à celui des établissements des AR du Sud. Le manque à gagner s'établit à 35 % dans les petits établissements, mais le revenu moyen est supérieur de 23 % à Elliot Lake dans les établissements employant de 10 à 19 personnes. Dans le cas des établissements moyens, le revenu est inférieur de 64 %. Elliot Lake n'a pas de grands établissements de 500 employés ou plus.

À Kenora, le manque à gagner général des établissements employeurs s'élève à 50 % et les établissements de toutes les tailles produisent moins de revenus, en moyenne, que ceux du Sud de la province. Le manque à gagner est considérablement plus grand dans les établissements moyens (62 %) et grands (88 %).

Les différences de revenu moyen des établissements de Haileybury suivent le modèle d'ensemble du Nord de l'Ontario. Le manque à gagner global s'élève à 33 % pour les établissements employeurs, à 14 % et à 43 % pour les établissements petits et moyens. Le revenu moyen est supérieur de 14 % à Haileybury dans le cas des établissements de 5 à 9 employés. En 2006, il n'y avait pas d'établissements de 500 employés ou plus à Haileybury.

À North Bay, la carence globale du revenu moyen est de 19 % pour les établissements employeurs. Les petits établissements gagnent, en moyenne, 14 % de moins que les établissements comparables du Sud de l'Ontario. Le revenu moyen, par contre, est supérieur de 10 % dans les établissements employant de 5 à 9 personnes. Le manque à gagner n'est que de 9 % dans les établissements moyens, mais de 57 % dans les grands établissements.

Les revenus totaux produits par certaines entreprises peuvent être limités par la taille du marché local. Quand les entreprises souffrent des contraintes de leurs marchés locaux, les différences de revenu moyen par établissement figurant au tableau 2.16 sont peut-être surestimées si les AR du Nord de l'Ontario sont plus petites, en moyenne, que celles du Sud de l'Ontario. Il peut être plus à propos de comparer les revenus moyens par établissement entre des AR de tailles semblables.

Le tableau 2.17 montre les écarts de revenu moyen, par taille d'établissement, en tenant compte de la population des AR. Le manque à gagner du revenu moyen par établissement décroît pour toutes les tailles d'établissement à Kenora, Elliot Lake et Haileybury quand on compare ces AR à celles du Sud de la province dont la population est inférieure à 25 000 personnes. Dans le cas de Timmins, le manque à gagner est éliminé dans les petits et les grands établissements et les établissements de ces catégories

produisent davantage de revenus, en moyenne, que les établissements des AR du Sud de l'Ontario dont la population se situe entre 25 000 et 50 000 habitants. North Bay est l'unique AR du Nord de l'Ontario pour laquelle le manque à gagner du revenu moyen par établissement s'accroît pour toutes les tailles d'établissement quand on la compare aux AR du Sud de l'Ontario dont la population dépasse les 50 000 personnes.

Tableau 2.17. Revenu moyen relatif, par taille d'établissement, par population et par agglomération de recensement, 2006

Population (2006)	Établissements employeurs	Petits 1-99	Moyens 100-499	Grands 500+
AR – Sud de l'Ontario < 25 000	1,00	1,00	1,00	1,00
Kenora	0,57	0,82	0,55	0,17
Elliot Lake	0,41	0,68	0,52	0,00
Haileybury	0,75	0,90	0,82	0,00
AR – Sud de l'Ontario 25 000-50 000	1,00	1,00	1,00	1,00
Timmins	1,20	1,05	0,75	1,08
AR – Sud de l'Ontario > 50 000	1,00	1,00	1,00	1,00
North Bay	0,74	0,81	0,76	0,35

Source : Totalisations établies à partir des données de tableaux personnalisés de *Structure des entreprises canadiennes*.

Régions métropolitaines de recensement

Les établissements employeurs du Grand Sudbury et de Thunder Bay sont relativement plus petits, au chapitre du revenu moyen produit, que les établissements comparables situés dans les RMR du Sud de l'Ontario et d'autres provinces.

En 2006, le manque à gagner global du revenu moyen des établissements employeurs, par rapport aux RMR d'autres provinces, était de 27 % dans le Grand Sudbury et de 30 % à Thunder Bay. Dans le cas des petits établissements, le manque à gagner s'élevait à 23 % dans le Grand Sudbury et à 22 % à Thunder Bay. Dans les établissements moyens comptant de 100 à 499 employés, le manque à gagner était de 33 % dans le Grand Sudbury et de 38 % à Thunder Bay. Les grands établissements de 500 employés ou plus gagnent, en moyenne, 19 % de moins dans le Grand Sudbury et 43 % de moins à Thunder Bay que les établissements semblables des RMR d'autres provinces.

Tableau 2.18. Revenu moyen relatif, par taille d'établissement et par région métropolitaine de recensement du Nord de l'Ontario, 2001 et 2006

	2001	2006										
	Établissements employeurs	Établissements employeurs	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	Petits 1-99	100-199	200-499	Moyens 100-499	Grands 500+
Total												
RMR - Autres provinces	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Grand Sudbury	0,70	0,73	0,75	0,88	0,69	0,69	0,53	0,77	0,70	0,61	0,67	0,81
Thunder Bay	0,79	0,70	0,73	0,85	0,75	0,73	0,62	0,78	0,76	0,53	0,62	0,57
RMR - Sud de l'Ontario	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Grand Sudbury	0,45	0,51	0,53	0,83	0,79	0,69	0,62	0,70	0,60	0,66	0,66	0,46
Thunder Bay	0,50	0,49	0,51	0,80	0,85	0,72	0,72	0,70	0,66	0,59	0,61	0,32

Source : Totalisations établies à partir des données de tableaux personnalisés de *Structure des entreprises canadiennes*.

L'étude du tableau 2.18 permet de constater que les établissements du Grand Sudbury et de Thunder Bay sont généralement plus modestes, au chapitre du revenu moyen produit, que les établissements comparables des autres provinces. Les établissements des deux RMR du Nord de l'Ontario sont même plus petits que les établissements du Sud de l'Ontario. Le manque à gagner global de tous les établissements employeurs est de 49 % dans le Grand Sudbury et de 51 % à Thunder Bay. Le manque à gagner de 30 % pour les petits établissements employant moins de 100 personnes est aussi identique dans les deux RMR. Les établissements moyens comptant de 100 à 499 employés produisent des revenus inférieurs de 34 %, en moyenne, dans le Grand Sudbury à ceux des établissements comparables des RMR du Sud de l'Ontario. À Thunder Bay, le manque à gagner pour les établissements moyens s'élève à 39 %. Quant aux grands établissements de 500 employés ou plus, ils produisent, en moyenne, des revenus inférieurs de 54 % et de 68 % dans le Grand Sudbury et à Thunder Bay.

Si la comparaison des établissements du Grand Sudbury et de Thunder Bay se limite aux établissements des RMR dont la population n'atteint pas 300 000 habitants (tableau 2.19), le manque à gagner du revenu moyen par établissement, dans ces deux RMR, n'est que de 9 % pour les petits établissements, comparativement aux manques à gagner de 22 % à 30 % figurant au tableau 2.18. Dans le cas des établissements moyens, le manque à gagner par établissement passe en moyenne à 62 % dans le Grand Sudbury et à 65 % à Thunder Bay, comparativement aux manques à gagner estimés antérieurs de 33 % à 39 %. Dans les grands établissements, le manque à gagner noté à Thunder Bay passe de 68 % à 11 % quand on tient compte de la population. Dans le Grand Sudbury, le manque à gagner des grands établissements est éliminé, et ceux-ci génèrent 26 % de revenus de plus, en moyenne, que les établissements comparables des RMR dont la population est inférieure à 300 000 personnes.

Tableau 2.19. Revenu moyen relatif par taille d'établissement dans les RMR dont la population n'atteint pas 300 000 habitants, Nord de l'Ontario, 2006

	Établissements employeurs	Petits 1-99	Moyens 100-499	Grands 500+
RMR du Nord de l'Ontario	0,69	0,91	0,36	1,08
Grand Sudbury	0,70	0,91	0,38	1,26
Thunder Bay	0,67	0,91	0,35	0,89

Source : Totalisations établies à partir des données de tableaux personnalisés de *Structure des entreprises canadiennes*.

Le tableau 2.20 propose des comparaisons du revenu relatif des entreprises des RMR du Nord de l'Ontario dans quatre secteurs d'activité. Le lecteur constatera que les questions de non-divulgaration (x) et les problèmes de disponibilité des données (ND) empêchent la production d'un tableau complet. En

effet, les dispositions de non-divulgence limitent la comparaison du revenu par activité économique des AR. Dans le Grand Sudbury, on constate que les établissements moyens du secteur de la fabrication produisent 53 % plus de revenus, en moyenne, que les établissements comparables des autres RMR. Dans le cas des petits établissements, il existe un manque à gagner de 20 % dans le secteur de la fabrication, tandis que les petits établissements du secteur du commerce de détail produisent 10 % plus de revenus, en moyenne.

Ces données sur le revenu relatif (tableaux 2.16 à 2.20) sont intéressantes et indiquent que, sauf dans quelques lieux et secteurs, les entreprises du Nord de l'Ontario ne réalisent peut-être pas tout leur potentiel de croissance. Les raisons possibles de cette situation sont abordées plus loin.

Tableau 2.20. Revenu moyen relatif par taille d'établissement et par activité économique choisie, RMR du Nord de l'Ontario, 2006

	Petits 1-99	Moyens 100-499	Grands 500+
Hébergement et restauration			
Toutes les RMR du Canada	1,00	1,00	1,00
Grand Sudbury	0,97	x	ND
Thunder Bay	0,97	x	ND
Services professionnels, scientifiques et techniques			
Toutes les RMR du Canada	1,00		1,00
Grand Sudbury	1,00	0	ND
Thunder Bay	x	0	x
Commerce de détail			
Toutes les RMR du Canada	1,00	1,00	1,00
Grand Sudbury	1,10	0,97	ND
Thunder Bay	0,92	x	ND
Fabrication			
Toutes les RMR du Canada	1,00	1,00	1,00
Grand Sudbury	0,80	1,53	x
Thunder Bay	1,04	x	x
Source : Totalisations établies à partir des données de tableaux personnalisés de <i>Structure des entreprises canadiennes</i> .			

Le tableau 2.21 est le dernier du présent chapitre. Il donne une idée du PIB du Nord de l'Ontario par rapport à celui des autres régions du pays. Le PIB nord-ontarien dépasse celui de quatre des provinces canadiennes, ce qui souligne l'importance relative de la région.

Tableau 2.21. Produit intérieur brut de 2006 aux prix du marché dans des RMR choisies du Canada

Province/Région	Millions de \$ en 2006	Population	PIB per capita
Canada	1 020 488	31 612 897	32 281
Ontario	429 105	12 160 282	35 287
Québec	215 424	7 546 131	28 548
Colombie-Britannique	125 145	4 113 487	30 423
Alberta	121 153	3 290 350	36 821
Manitoba	32 846	1 148 401	28 602
Saskatchewan	31 252	968 157	32 280
Nouvelle-Écosse	22 970	913 462	25 146
Nouveau-Brunswick	18 942	729 997	25 948
Terre-Neuve-et-Labrador	12 322	505 469	24 377
Île-du-Prince-Édouard	3 111	135 851	22 900
Nord de l'Ontario*	25 602	843 853	30 340
Sudbury	5 228	157 909	33 108
Thunder Bay	4 110	149 063	27 572

*Extrapolé à partir des valeurs de Sudbury et de Thunder Bay. Sources : Conference Board, Statistique Canada.

Chapitre 3 – Climat des affaires

Économie du Nord de l'Ontario

Les entreprises qui composent l'économie du Nord sont décrites au chapitre 2. Elles subissent l'influence d'un certain nombre de facteurs, ce qui, en retour, influe sur l'ensemble de l'économie. La situation du secteur des ressources compte parmi ces facteurs. Dans l'ensemble, l'économie affiche un dédoublement de la personnalité dans le secteur des ressources. Dans le Nord-Est, où les sociétés minières et les entreprises de fournitures minières jouissent de la remontée des prix de base des métaux, les taux d'emploi tendent à augmenter et les taux de chômage, à baisser. On le voit dans les figures 1.1 et 1.3; Sudbury et North Bay profitent de cette tendance. Sault Ste. Marie est moins tributaire des activités économiques touchant les ressources, mais affiche quand même un fléchissement du chômage et un regain de l'emploi.

Dans le Nord-Ouest, les problèmes éprouvés dans le secteur de l'exploitation forestière et des produits forestiers sont liés à la vigueur du dollar canadien, aux prix élevés de l'électricité et aux répercussions du différend sur le bois d'oeuvre résineux. Les taux d'emploi déclinent, tandis que le chômage augmente, ce qui se ressent particulièrement à Thunder Bay.

À environ 2 %, le taux d'inflation est faible, tandis que les taux d'intérêts frisent les 6 % et devraient se maintenir au cours de l'année à venir.

Au chapitre des prévisions, la Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit la mise en chantier de 470 nouvelles maisons à Sudbury en 2007, soit une hausse de 2,2 % par rapport à 2006. À Thunder Bay, on devrait assister à la construction de 200 maisons, soit une hausse de 17,6 % faisant suite au déclin de 2005, année où 227 mises en chantier ont été enregistrées. En 2007, le PIB devrait croître de 1,5 % à Sudbury et de 2,0 % à Thunder Bay.

Facteurs d'ordre environnemental

Le milieu naturel est en passe de devenir un point à l'ordre du jour du discours politique et du discours public et il constitue également un facteur de plus en plus important dans la planification et dans l'exploitation des entreprises. La question de l'augmentation des déchets post-consommation et des stratégies traditionnelles d'élimination de ces déchets, notamment par enfouissement sanitaire et incinération, a cédé le pas à la discussion de la réduction du volume des déchets, de la réutilisation et du recyclage des biens. Ce débat se poursuit. Depuis l'incident de Walkerton, survenu en 2000, et l'enquête O'Connor, à laquelle il a donné lieu, les réseaux publics et privés d'alimentation en eau sont soumis à une réglementation environnementale supplémentaire. Les questions écologiques sont également mises en évidence dans des articles de la presse populaire sur l'utilisation et le coût de l'énergie, sur les émissions de gaz à effet de serre et sur le réchauffement de la planète. Ces sujets ont de plus en plus de pertinence aux yeux des propriétaires d'entreprise, que peuvent toucher de bien des manières les facteurs environnementaux.

Il est généralement admis que le changement climatique est le fruit de la production humaine de gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone¹⁵. Cette production a entraîné un réchauffement de l'atmosphère de 0,3 à 0,6 °C au cours des 100 dernières années. Les scientifiques s'attendent à une hausse supplémentaire de 1,0 à 3,0 °C pendant le siècle à venir à moins que des mesures soient prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il n'est pas facile de prédire, à court terme, les effets

¹⁵ http://www.whrc.org/resources/online_publications/warming_earth/climate.htm (en anglais seulement).

du réchauffement sur les petites et moyennes entreprises du Nord de l'Ontario, mais il semble qu'il faudra s'attendre au prolongement des saisons de croissance, à la réduction des volumes de neige et de pluie et à des répercussions sur les écosystèmes aquatiques, y compris une baisse plus marquée des niveaux d'eau des lacs Supérieur et Huron.

Les entreprises peuvent subir directement les effets de ces facteurs de l'environnement naturel. En effet, certaines entreprises touristiques du Nord de l'Ontario dépendent de l'environnement, qui compte pour beaucoup dans l'expérience qu'elles offrent à leur clientèle. Tout changement météorologique ou toute modification des autres conditions environnementales peut avoir des conséquences directes sur l'expérience de la clientèle et, par conséquent, sur l'entreprise. Les entreprises de tourisme hivernal (ski, motoneige, etc.) ont besoin de températures adéquates et d'une certaine abondance de neige. Or, l'hiver 2006-2007 est un exemple où de faibles chutes de neige ont entraîné l'ouverture tardive des pistes de motoneige et des centres de ski, voire l'annulation pure et simple des activités. L'absence de neige a eu, à n'en pas douter, un effet négatif sur les visiteurs hivernaux du Nord de l'Ontario et sur leurs dépenses en hébergement, en restauration et en d'autres services. De même, les entreprises de tourisme estival et de demi-saison sont tributaires, pour leur succès, de l'environnement naturel. Le changement climatique aura des effets divers, selon le type d'expérience proposé aux touristes. À l'opposé, les fluctuations croissantes du régime climatique peuvent jouer en faveur de certaines cultures agricoles.

La réglementation de protection de l'environnement, qu'administre dans la plupart des cas le ministère provincial de l'Environnement (ME) (www.ene.gov.on.ca), a aussi des effets sur les entreprises. Par exemple, les établissements qui se trouvent dans des zones non desservies par des réseaux d'aqueduc et d'égout doivent aménager un réseau de traitement des eaux d'égout et des eaux ménagères. Les petits aqueducs relèvent des bureaux de santé locaux, tandis que les réseaux plus grands (> 10 000 litres/jour) sont régis par le ME et soumis à l'obligation d'obtenir un permis d'exploitant et de se soumettre à des inspections régulières. Ce sont là des exemples de règlements à l'adoption desquels a donné lieu l'enquête O'Connor. Les entreprises qui tirent leur eau d'une source naturelle à un taux dépassant 50 000 litres/jour doivent détenir un permis en conséquence. Les entreprises dites « intensives en eau », dont les procédés nécessitent des volumes substantiels d'eau, sont aussi régies par les règlements qu'applique le ME.

Les entreprises productrices de déchets de quelque nature que ce soit doivent éliminer ces déchets selon des moyens appropriés. Les déchets post-consommation, dont une bonne part peut être recyclée par les ménages, sont mentionnés dans les textes législatifs régissant le recyclage industriel. Les taux de participation au recyclage en entreprise n'ont pas augmenté dans la même mesure, ni n'ont eu le même taux de pénétration, que le recyclage domestique, notamment en raison de contraintes de coût et de temps. Le recyclage en entreprise prendra sans doute la vedette, à l'avenir, dans les mesures de conformité aux règlements.

Des cas particuliers, comme les déchets dangereux provenant des hôpitaux et d'autres producteurs de déchets, font l'objet de règlements distincts. Le transport des déchets exige aussi l'obtention de permis spéciaux, tout comme la manipulation des pesticides. Les entreprises qui émettent ou déversent des substances dans l'environnement, comme des gaz ou des particules (par exemple une cabine de peinture au pistolet ou une entreprise de sablage au jet), sont assujetties à un ensemble de règlements.

Dans la plupart des cas, une entreprise qui produit des déchets, rejette des émanations dans l'air ou dans l'eau, exploite un réseau de distribution d'eau ou entrepose ou transporte des déchets, doit du ministère provincial de l'Environnement un certificat d'autorisation.

Bon nombre de petites et moyennes entreprises du Nord de l'Ontario s'informent des règlements sur la protection de l'environnement et en adoptent les lignes directrices. Les types d'entreprises suivants peuvent avoir besoin de permis ou être régis par les lois sur l'environnement :

- fabricants d'asphalte;
- ateliers de débosselage;
- ateliers de réparation d'automobile;
- boulangeries;
- lave-auto;
- nettoyeurs à sec et blanchisseries;
- ateliers de réparation d'équipement;
- salons funéraires;
- fonderies;
- fabricants et réparateurs de meubles;
- stations-service;
- sociétés d'entretien des terrains;
- laboratoires;
- fabricants d'articles en cuir;
- installations de fabrication;
- ateliers de finissage et de placage de métal;
- cabinets médicaux et dentaires;
- vendeurs de pesticides;
- ateliers d'imprimerie et de photographie;
- services de réfrigération et de climatisation;
- sociétés de vente de sable et de gravier;
- parcs de récupération de matériel;
- ateliers de réparation de petits moteurs;
- ateliers de dégraissage de métaux aux solvants;
- entreprises de camionnage;
- terrains de caravanage;
- sondeurs de puits;
- sociétés d'élimination des déchets et de nettoyage;
- ateliers de travail du bois et de restauration.

(Source : publication 5486f du ministère ontarien de l'Environnement)

Les consommateurs se soucient manifestement davantage de l'environnement; aussi les PME du Nord de l'Ontario devraient-elles se tenir au courant de toute question environnementale susceptible de leur poser des difficultés ou de constituer pour elles des possibilités d'affaires et en tenir compte dans leurs décisions de planification. L'annexe 2 contient des détails supplémentaires et des liens vers les règlements de protection de l'environnement qui peuvent être utiles aux entreprises.

Facteurs d'ordre réglementaire

La réglementation est un fait de la vie des entreprises partout, y compris dans le Nord de l'Ontario. Les règlements appartiennent à quatre groupes : la réglementation générale des activités commerciales, y compris les pratiques commerciales, la sécurité des consommateurs et le bien-être de la collectivité; les règles d'utilisation du sol, qui touchent notamment les terres réservées aux usages résidentiels, commerciaux, industriels et récréatifs et qui sont ordinairement le propre des municipalités; les

règlements environnementaux, dont il a été question dans la section précédente, et la réglementation du travail, qui vise à garantir le caractère sain, sécuritaire et équitable des milieux de travail.

Les entreprises qui réussissent versent des taxes et impôts pour soutenir les infrastructures, la collectivité, la province et le pays où elles sont actives. Les taxes et impôts normalement perçus et versés comprennent la taxe de vente provinciale (TVP) (ou la taxe de vente du Québec, TVQ, au Québec), la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral, les retenues faites à la source sur la rémunération des employés, la taxe d'accise et l'impôt fédéral et provincial sur le revenu. Le taux, le moment et le mode de remise sont des facteurs importants avec lesquels devraient se familiariser les PME. Dans le but d'assurer l'existence d'un régime juste et équitable, des vérifications de la conformité sont exécutées pour confirmer l'observation des règlements. Les entreprises doivent demeurer à jour dans leur tenue de livres, que facilite l'accès aisé à l'information, aux formulaires et aux déclarations au moyen d'Internet.

Facteurs d'ordre technologique

La technologie peut avoir des effets sur les entreprises relativement au processus opérationnel ou au produit ou relativement à ces deux aspects. D'une façon comme de l'autre, il importe d'être au courant des avantages et des défis associés à la technologie.

En ce qui concerne le processus opérationnel, l'accent est mis sur l'infotechnologie bien que d'autres technologies soient également mises en jeu dans la production du bien ou la prestation du service. L'infotechnologie, ou technologie de l'information (TI), peut favoriser les gains de productivité et améliorer la qualité des produits. Dans une étude publiée récemment, l'Information Technology and Innovation Foundation (ITIF) soulignait que « les deux tiers du facteur total de croissance de la productivité entre 1995 et 2002 et pratiquement toute la croissance en productivité de la main-d'œuvre sont attribuables à la TI ».

Un sondage mené en 2005 auprès des entreprises du Nord de l'Ontario (*Computer and Internet Adoption in Northern Ontario: A User Survey - Neonet June 2005*) a permis de constater que 92 % des entreprises se servent d'une forme quelconque d'Internet et que 49 % d'entre elles ont un site Web. Vingt-trois pour cent des entreprises sondées vendent des produits et des services par l'entremise d'Internet.

La montée de l'infotechnologie est attribuée à un certain nombre de facteurs, y compris le coût décroissant de son acquisition, sa convivialité et son rendement accru. Cet état de chose a débouché sur ce qu'on appelle l'économie numérique, un concept dont Internet fait partie, mais qui comprend également les transactions et les communications parmi et entre les organisations, les consommateurs et les particuliers. D'après un rapport de l'Ontario Institute for Competitiveness and Prosperity, « Le sous-investissement dans les immobilisations déprime la productivité. Or, les entreprises canadiennes ont sous-investi dans la machinerie, le matériel et les logiciels par rapport à leurs vis-à-vis américains de sorte que l'assise financière qui soutient les travailleurs du Canada n'est pas aussi moderne ».

On peut lire dans le rapport de l'ITIF que « plus les sociétés investissent dans la TI, plus elles sont productives » et, plus loin, que les sociétés « affichant les plus hauts niveaux d'investissement en TI par travailleur affichent aussi les meilleurs niveaux de productivité ».

Le message que doivent saisir les PME nord-ontariennes, c'est que l'investissement dans l'équipement, le matériel et les logiciels peut être la clé de la compétitivité dans le marché local et au-delà de ce marché.

Facteurs de concurrence

Une entreprise peut avoir des concurrents locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Pour entrer en concurrence, elle doit utiliser un certain nombre d'outils et de stratégies qui conviennent au niveau de concurrence auquel elle fait face.

À l'échelle locale, les entreprises concurrentes se disputent la main-d'œuvre (employés), les capitaux (financement) et d'autres intrants (matières premières et fourniture de services) tout autant que les clients. Les PME doivent prendre particulièrement au sérieux le besoin d'accroître la productivité au moyen d'investissements dans l'équipement, le matériel et les logiciels, car une telle mesure peut leur conférer un avantage concurrentiel au moment de trouver des employés, des matières premières ou des services et, en bout de ligne, d'attirer des clients.

À l'échelle régionale, bien qu'il y ait probablement moins de concurrence dans l'embauche d'employés, l'obtention de matières premières ou de services peut demeurer un problème et le transport peut aussi en devenir un selon le type de produit vendu ou de service rendu et l'emplacement de la clientèle.

Il est peu probable que les concurrents nationaux s'arrachent les matières premières ou les services à moins qu'il s'agisse d'un produit spécialisé et, en pareil cas, le problème du transport gagne en importance. Les régimes fiscaux, qui diffèrent selon les provinces, peuvent aussi poser problème.

Les concurrents internationaux peuvent jouir d'un certain nombre d'avantages, notamment une structure fiscale différente, l'accès à une main-d'œuvre moins coûteuse, des modes de transport plus économiques et, selon l'âge des entreprises, l'expérience des marchés internationaux.

Une entreprise du Nord de l'Ontario peut appliquer différents types de stratégies pour se donner un avantage concurrentiel, y compris la domination du marché par les coûts, la différenciation ou la concentration. Pour réussir à dominer le marché par les coûts, il faut sans doute réaliser des économies d'échelle, ce qui, systématiquement, élargit la portée du marché et l'exposition à la concurrence. La domination du marché par les coûts au moyen de la productivité et de relations particulières de fournisseur constitue aussi une possibilité.

La différenciation, c'est offrir aux clients du secteur d'activité visé un produit ou un attribut qui a de la valeur à leurs yeux, et ce, d'une manière unique en son genre. Il peut s'agir de services, de ventes, de distribution, d'image, de qualité ou d'un autre facteur. Les coûts ne sauraient être passés sous silence.

La concentration, comme le mot l'indique, est une stratégie visant un segment étroit ou une cible d'un marché déjà bien servi par l'entreprise fournisseuse. Dans toutes les situations, la productivité peut jouer un rôle important dans les affaires et dans leur succès.

Le tableau 3.1 illustre, en partie, la nature concurrentielle de deux secteurs d'activité économique, la restauration et la fabrication. Les entreprises figurent à la liste par nombre d'employés et une estimation du nombre total de leurs employés est imputée comme plage médiane pour chaque taille d'entreprise et multipliée par le nombre d'entreprises. Les populations des divers centres sont aussi fournies, ce qui permet de calculer le nombre d'entreprises par 1 000 habitants ainsi que le nombre d'employés par mille habitants. Par définition, les restaurants se font concurrence à l'échelle locale et la concurrence est vive dans leur marché. Ils ont surtout des clients locaux et, pour la plupart, des fournisseurs locaux et un accès local aux intrants. On peut s'attendre à une certaine uniformité entre les centres de population quant au nombre d'entreprises et au nombre d'employés par 1 000 habitants.

Les fabricants, au contraire, se font concurrence pour l'embauche d'employés locaux, mais peuvent vendre leurs produits à l'extérieur de la région immédiate. On ne s'attend donc à aucune uniformité dans leur nombre par 1 000 habitants d'un centre à un autre et il n'y a, dans les faits, pas de telle uniformité.

Tandis que le nombre de restaurants va de 0,69 à 1,2 par 1 000 habitants, la plage, dans les entreprises de fabrication, est de 0,78 à 2,42 par 1 000 habitants, soit le double par rapport aux restaurants. Dans le même ordre d'idées, les emplois de restaurant vont de 7,0 à 24,3 par 1 000 habitants. On peut supposer que le fait qu'il y a 24,3 emplois par 1 000 habitants à Huntsville est attribuable à la réputation de la ville comme destination touristique et pour ses chalets d'été. Les restaurants y servent sans doute des clients de l'extérieur et peuvent donc prendre en charge davantage d'employés. On trouve dans le secteur de la fabrication une gamme beaucoup plus vaste d'employés (8,4 à 116,2 par 1 000 habitants), ce qui indique que la taille de l'entreprise n'est pas liée à la taille de la population locale.

Les collectivités désireuses de favoriser les entreprises de fabrication n'ont qu'à leur fournir des employés formés et d'autres intrants fondamentaux (terrains et accès à des capitaux) pour que celles-ci puissent alors faire concurrence à l'extérieur de la collectivité pour la vente de leurs biens et services.

Tableau 3.1. Nombre d'entreprises : restauration et fabrication, par ville et par nombre d'employés, Nord de l'Ontario, 2006

		Nombre d'employés par entreprise									Entr/	Empl/
Restaurants à service complet		Total	1-5	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500+	par 1 000 habitants	
Ville	Population											
Gravenhurst	11 046	11	2	7	1	1	0	0	0	0	1,00	9,3
Bracebridge	15 652	14	2	6	2	3	1	0	0	0	0,89	16,1
Huntsville	18 280	20	5	3	6	3	3	0	0	0	1,09	24,3
Parry Sound	5 818	7	1	1	3	2	0	0	0	0	1,20	20,6
North Bay	63 424	45	12	9	6	13	5	0	0	0	0,71	15,7
Grand Sudbury	158 258	108	28	17	23	28	12	0	0	0	0,68	14,9
Elliot Lake	11 549	8	4	1	2	1	0	0	0	0	0,69	7,0
Haileybury	10 732	12	4	1	4	2	1	0	0	0	1,12	20,2
Timmins	42 997	32	8	8	5	7	4	0	0	0	0,74	15,9
Sault Ste. Marie	80 098	60	20	8	15	12	4	1	0	0	0,75	14,7
Thunder Bay	122 907	96	29	16	20	15	13	3	0	0	0,78	19,5
Kenora	15 177	12	4	2	2	3	1	0	0	0	0,79	15,2
		Nombre d'employés par entreprise									Entr/	Empl/
Fabrication		Total	1-5	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500+	par 1 000 habitants	
Ville	Population											
Gravenhurst	11 046	21	13	1	3	2	2	0	0	0	1,90	27,5
Bracebridge	15 652	35	9	9	5	7	3	0	1	1	2,24	62,0
Huntsville	18 280	36	15	6	4	1	2	5	3	0	1,97	116,2
Parry Sound	5 818	13	7	1	2	1	2	0	0	0	2,23	40,9
North Bay	63 424	100	45	15	13	12	9	2	4	0	1,58	50,4
Grand Sudbury	158 258	197	82	28	30	36	12	3	5	1	1,24	32,7
Elliot Lake	11 549	9	5	2	0	2	0	0	0	0	0,78	8,4
Haileybury	10 732	26	11	4	3	4	1	3	0	0	2,42	71,1
Timmins	42 997	44	21	9	4	2	1	4	2	1	1,02	37,8
Sault Ste. Marie	80 098	81	32	13	10	12	10	1	0	3	1,01	20,3
Thunder Bay	122 907	148	56	33	17	25	11	0	2	4	1,20	24,4
Kenora	15 177	16	10	1	3	1	1	0	0	0	1,05	12,3

Le propriétaire actuel ou éventuel d'un restaurant ou de toute entreprise qui se livre à la concurrence dans un marché local doit tenir compte du taux de saturation des entreprises de la région. Si ce taux est élevé, l'unique moyen pour lui de faire croître son entreprise consiste à voler les clients des autres. C'est probablement encore plus difficile que d'attirer des clients de l'extérieur de la région, car le concurrent

local s'efforcera de conserver sa clientèle au moyen de tactiques axées sur le produit et de mise en marché. Ce jeu a toutes les chances de faire grimper la rançon des affaires de l'entreprise à laquelle ils font concurrence. Le chapitre qui suit examine plus en profondeur ce facteur, entre autres, au moyen d'un sondage direct réalisé auprès d'entreprises du Nord de l'Ontario.

Chapitre 4 – Caractéristiques des petites et moyennes entreprises du Nord de l’Ontario

Introduction

Nous nous sommes intéressés jusqu’ici au nombre d’emplois et au nombre d’établissements dans le Nord de l’Ontario ainsi qu’aux facteurs propres au climat des affaires. Un certain nombre de tendances ont été cernées dans les régions et dans les secteurs d’activité. Les taux de faillite dépassent la moyenne provinciale pour la plupart des régions. Il y a eu un déclin du nombre d’entreprises dans les zones rurales ou les zones autres que les RMR et les AR, mais une croissance à d’autres égards, notamment le nombre d’entreprises moyennes dans toutes les RMR et AR nord-ontariennes. Pour mieux comprendre les moteurs de ces tendances, on a conçu un sondage à mener auprès des petites et moyennes entreprises du Nord de l’Ontario.

Élaboration et méthodologie du sondage

L’outil de sondage a été élaboré avec le concours d’un cabinet spécialisé en recherches (Decima). Le sondage a été conçu de manière à révéler les attitudes des entrepreneurs, les mesures prises en vue de l’exportation, les facteurs importants pour le succès, et la concurrence. Des questions clés sur les obstacles à la croissance et au rendement ont également été formulées. Le sondage a été mené auprès de 507 entreprises au printemps 2007.

Le tableau qui suit indique le nombre d’entreprises par activité économique de l’échantillon.

Tableau 4.1. Ventilation de l’échantillon du sondage

Activité économique	Entreprises
Camps de vacances et terrains de camping	68
Gîtes du passant, auberges, chalets et maisonnettes	106
Hôtels et motels	50
Services scientifiques, d’ingénierie et d’informatique	61
Transports	42
Vente au gros de machinerie d’exploitation minière et de construction	34
Fabrication – Métal et autres	59
Fabrication – Bois et autres	45
Autres	42

Le sondage visait l’ensemble suivant de petites et moyennes entreprises nord-ontariennes :

- 198 entrevues auprès d’entreprises comptant de 1 à 4 employés;
- 127 entrevues auprès d’entreprises comptant de 5 à 9 employés;
- 146 entrevues auprès d’entreprises comptant de 10 à 49 employés;
- 40 entrevues auprès d’entreprises comptant de 20 à 49 employés;
- 36 entrevues auprès d’entreprises comptant de 50 à 499 employés.

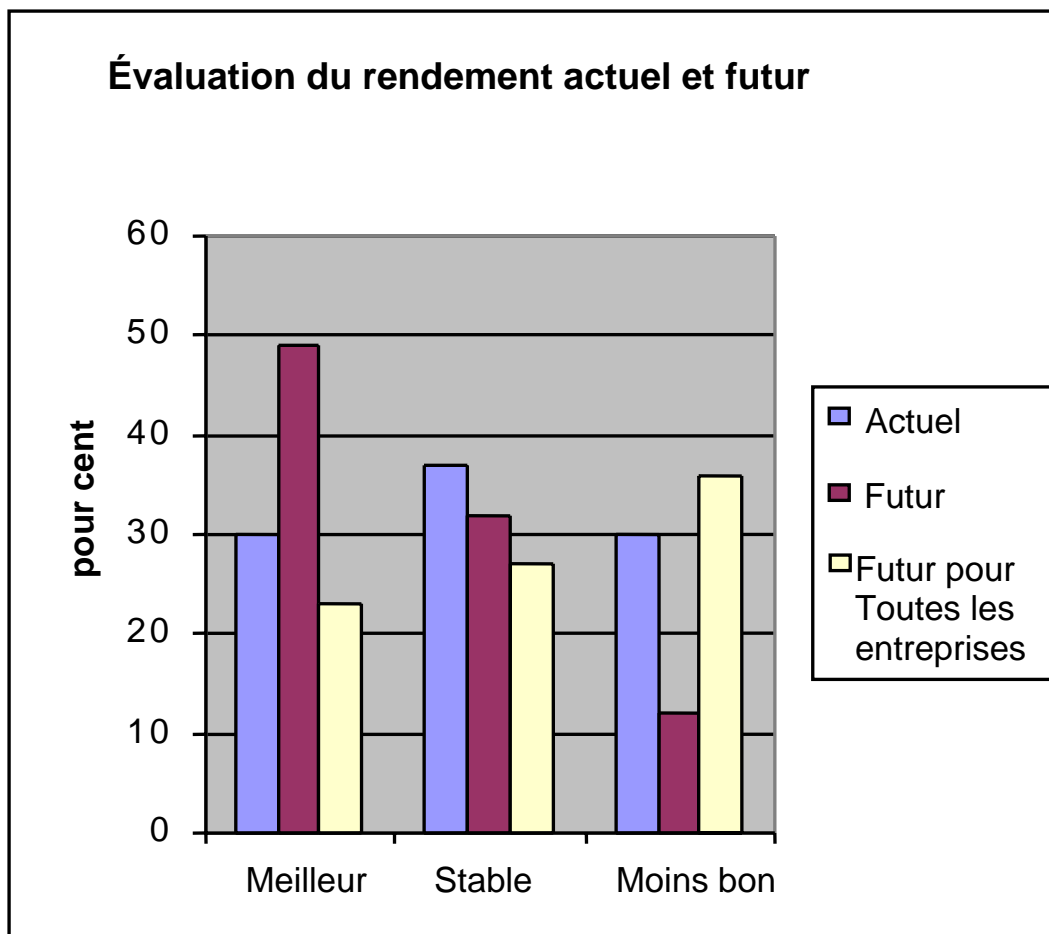
En tout, 507 entrevues ont été menées pendant les semaines du 15 mars et du 23 avril 2007.

Sur le plan géographique, 149 répondants venaient du Nord-Ouest de la province et les autres (358), du Nord-Est. Les entrepreneurs étaient propriétaires de leur entreprise depuis, en moyenne, 16 ans.

Résultats généraux

La première série de questions posées aux entrepreneurs, dont les résultats sont illustrés à la figure 4.1, concernait la vue de ces derniers quant à leur rendement actuel et futur. Comparant leur rendement actuel à celui d'il y a trois ans, 30 % des entrepreneurs l'ont jugé meilleur, 37 % stable et 30 %, moins bon. Les autres entrepreneurs (3 %) étaient incertains. En ce qui a trait au rendement prévu dans deux ans par rapport au rendement actuel, 49 % des entrepreneurs ont estimé qu'il serait meilleur, 32 % qu'il resterait stable et 12 %, que les choses iraient moins bien. Et au chapitre du rendement futur de toutes les PME du Nord de l'Ontario relativement à leur rendement actuel, 23 % des entrepreneurs ont dit s'attendre à ce qu'il s'améliore, 27 % à ce qu'il ne change pas et 36 %, à ce qu'il régresse. Il est intéressant de remarquer que les propriétaires d'entreprise ont une opinion plus positive de l'avenir de leur propre entreprise que de celui de l'ensemble des PME du Nord de l'Ontario. On peut supposer qu'ils comprennent que l'économie du Nord de l'Ontario est ancrée dans le secteur des ressources, dont ils connaissent la nature cyclique.

Figure 4.1. Évaluation du rendement actuel et futur des entreprises



Les entrepreneurs ont ensuite été interrogés sur la source géographique de leur revenu. Aux fins de cette question, l'échantillon a été divisé en deux, les trois types d'hébergement touristique formant un groupe et le reste (fabricants, grossistes, transporteurs et fournisseurs de services) formant l'autre groupe.

L'établissement moyen du secteur du tourisme tire 40 % de ses revenus du Nord de l'Ontario, 22 % du

Sud de l'Ontario, 6 % du Canada, 34 % des États-Unis et 3 % de l'étranger¹⁶. Pour l'entreprise moyenne du groupe des fabricants, 80 % des revenus viennent du Nord de l'Ontario, 8 % du Sud de l'Ontario, 5 % du Canada, 7 % des États-Unis et 2 % de l'étranger.

Il est intéressant de noter le pourcentage d'entreprises qui font plus de 10 % de leurs ventes à l'extérieur du Nord de l'Ontario. Dans le secteur du tourisme, 54 % des entreprises sondées font plus de 10 % de leurs affaires avec le Sud de l'Ontario, 24 % avec le reste du Canada, 55 % avec les États-Unis et 8 % avec l'étranger (ailleurs qu'aux États-Unis). Dans le groupe de la fabrication, 23 % des entreprises vendent plus de 10 % de leurs produits au Sud de l'Ontario, 16 % au reste du Canada, 12 % aux États-Unis et 7 % à l'étranger.

Tous les propriétaires d'entreprise ont été priés d'indiquer s'ils s'attendaient à voir croître les revenus tirés de l'extérieur du Nord de l'Ontario : 29 % des entrepreneurs en fabrication et 28 % des entrepreneurs en tourisme ont dit que oui. La différence réside dans la hausse moyenne attendue, soit 30 % dans le groupe de la fabrication contre seulement 15 % dans le groupe du tourisme.

Facteurs clés du succès et défis

Pour mieux comprendre la perception qu'ont les propriétaires d'entreprise des clés de leur succès, on leur a présenté une liste de 14 facteurs et on les a priés de donner une cote, sur une échelle de 10, à l'importance de ces facteurs pour le succès. La cote moyenne la plus élevée (7,6) a été décernée au maintien en poste des employés. C'est là un des cinq facteurs clés choisis à recevoir une cote moyenne de 7,0 ou plus. Les autres facteurs sont les suivants : accroître les revenus provenant de la clientèle existante (7,4); réduire les coûts (7,4); améliorer la qualité (7,4) et améliorer la mise en marché (7,0). Les facteurs les moins importants, qui ont eu une cote de 4,9 ou moins, comprennent les suivants : engager de nouveaux employés (4,9); élargir la clientèle sur la scène internationale (4,7) et investir en R. et D. (4,1). Les autres facteurs, qui ont obtenu des cotes entre 5,1 et 6,4, sont les suivants : investir dans la technologie nouvelle (5,1); investir dans la formation et l'acquisition de compétences (5,8); élargir la clientèle canadienne (6,0); mieux tirer parti d'Internet (6,2); élargir la clientèle dans le Nord de l'Ontario (6,3) et investir dans de nouveaux produits ou équipements (6,4). Ces facteurs font plus loin l'objet d'une comparaison parmi les secteurs d'activité.

Les propriétaires d'entreprise ont aussi été invités à donner une cote, sur une échelle de un à dix, aux défis auxquels ils devront se mesurer au cours des deux années à venir. Le défi ayant obtenu la plus haute cote moyenne a été l'accès au financement (5,9), suivi de l'amélioration de la mise en marché (5,8), du manque de main-d'œuvre qualifiée (5,7) et de la concurrence (5,5). L'accès à l'information sur les marchés ou à l'information économique a obtenu une cote moyenne de 5,3, tandis que les compétences en gestion et la capacité d'élaborer de nouveaux produits se sont situés à 5,2 et que la distance des marchés cibles a été considérée comme l'obstacle le moins important, avec une moyenne de 4,9 sur 10.

Recours à Internet

Un sujet important pour les entreprises de nos jours est celui de l'emploi d'Internet comme outil de communication et canal de distribution. C'est peut-être plus vrai encore pour les entreprises du Nord de l'Ontario en raison de leur éloignement des marchés. On ne s'étonnera pas de savoir que la pénétration d'Internet est élevée dans les entreprises, dont 85 % disent utiliser Internet en affaires, tandis que 80 % ont un site Web. Parmi les entreprises ayant un site Web, 32 % signalent que leurs clients sont en

¹⁶ Remarque : Le total des pourcentages peut ne pas être de 100, car les répondants ont avancé des estimations.

mesure de passer des commandes sur le site et que ces commandes représentent 21 % de leur chiffre d'affaires. Les entreprises semblent préférer faire leurs achats en ligne, 52 % d'entre elles indiquant qu'elles le font relativement à 15 % de tous les achats de la société.

Recherche et développement

L'élaboration de produits et de services, tant formelle qu'informelle, est essentielle à la croissance de l'entreprise. Lorsqu'on a demandé aux propriétaires si leurs entreprises avaient élaboré de nouveaux produits au cours des trois dernières années, deux groupes d'entreprises ont émergé. Le premier comprend les secteurs de la fabrication du bois, de la fabrication du métal, des services d'ingénierie et des grossistes en machinerie d'exploitation minière. De ce groupe de 196 entreprises, 51 % ont indiqué avoir mis au point au moins un nouveau produit. En moyenne, ces établissements ont élaboré trois nouveaux produits. Dix pour cent des entreprises de ce groupe ont élaboré au moins un produit breveté, l'entreprise moyenne du groupe en ayant créé trois.

Le deuxième groupe comprend les compagnies de transport, les hôtels, les gîtes du passant et les camps, soit 256 entreprises, dont 14 % ont mis au point un nouveau produit (ou, vraisemblablement, un nouveau service puisqu'il s'agit en grande partie d'entreprises de service). Parmi les entreprises ayant élaboré de nouveaux produits, la moyenne par entreprise a été de huit produits. Seulement 3 % de ces entreprises ont déclaré avoir élaboré un produit breveté.

La R. et D. a reçu une cote moyenne de 5,7 sur 10 comme facteur avantageux pour les entreprises du premier groupe, qui comprenait des fabricants et des représentants d'autres secteurs. En outre, 24 % de ces entrepreneurs ont déclaré qu'ils allaient très probablement investir en R. et D. au cours des douze prochains mois. Le deuxième groupe, celui des entreprises de transport et de tourisme, a accordé à la R. et D. une valeur de 4,0, ce qui met la R. et D. sur un pied d'égalité avec la cote moyenne la plus faible des facteurs de succès de l'entreprise. Seulement 12 % de ces chefs d'entreprise ont dit qu'il était très probable qu'ils investissent en R. et D. dans les douze mois à venir.

Revenu et croissance

Les entreprises ont signalé des chiffres d'affaires annuels allant de dizaines de milliers de dollars, dans le cas des petites entreprises, à des dizaines de millions de dollars, dans celui des entreprises employant de 250 à 499 personnes. Par ailleurs, 327 entreprises ont déclaré des revenus et une croissance en 2005 et en 2006 et fourni des projections pour cette année. Il a ainsi été possible de cerner un groupe en croissance rapide de 74 entreprises dont les revenus augmentent de plus de 15 % par année. Des entreprises qui connaissent ce taux de croissance ont été remarquées dans d'autres études (Parsley et Dreessen, 2004; Fischer et Reuber, 2002) comme faisant une contribution hors de proportion à la croissance de l'emploi; on les trouve ordinairement dans le secteur de la fabrication, des services professionnels et des industries du savoir. Les petites et moyennes entreprises à forte croissance (PMEFC) constituent, dans la présente étude, 23 % des entreprises déclarantes. Cette proportion dépasse les 17 % de PME canadiennes jugées être des PMEFC en 2001. La durée de l'enquête et la taille de l'échantillon peuvent expliquer cette incohérence. Effectivement, l'échantillon servant à la présente étude est trop petit pour permettre l'identification de secteurs, mais une analyse générale révèle que les PMEFC sont des compagnies établies depuis relativement peu de temps (en moyenne 13 ans c. 19 ans pour les entreprises dont la croissance est moins forte). Elles accordent beaucoup plus d'importance à l'investissement dans les compétences et la formation et à l'investissement dans de nouveaux moyens informatiques et technologiques que leurs vis-à-vis dont la croissance est faible ou moyenne. Ces entreprises sont beaucoup plus susceptibles d'investir dans la R. et D. Il est intéressant de noter qu'elles

jugent la mise en marché beaucoup moins importante et considèrent la concurrence comme un obstacle nettement moins important à la croissance de leur entreprise.

Caractéristiques des secteurs

Les entreprises ont été regroupées en huit secteurs selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les divers secteurs ont été comparés à l'ensemble du groupe quant à leur évaluation des facteurs de succès et des obstacles au commerce. Les paragraphes qui suivent résument les domaines où les différences sont significatives.

Le sous-groupe des entreprises de fabrication (bois et autres) a donné aux facteurs de succès et aux obstacles la même évaluation que le groupe principal, classant au premier rang le maintien en poste des employés au chapitre des facteurs de succès et le manque de main-d'œuvre qualifiée au premier rang des obstacles. L'unique différence sensible entre ce sous-groupe et le groupe principal a été que le premier a jugé l'élargissement de la clientèle internationale moins important pour le succès de l'entreprise, et la R. et D. plus importante (7,0), que les autres entreprises.

Les entreprises de fabrication (métal et autres) ont aussi classé le maintien en poste des employés parmi les clés du succès et le manque de main-d'œuvre qualifiée au premier rang des obstacles. Elles ne se sont pas autrement distinguées de l'échantillon d'ensemble.

Les grossistes en machinerie d'exploitation minière et de construction ont fait de l'investissement dans les compétences et de la formation une plus grande priorité que le reste du groupe. Au chapitre des obstacles, ils ont estimé que la mise en marché ou l'information économique représentaient des obstacles nettement moins importants que la moyenne. À tous les autres égards, ils ont été d'accord avec la moyenne.

Le groupe des transports a jugé quatre facteurs nettement moins importants pour le succès que l'ensemble du groupe, soit l'élargissement de la clientèle sur la scène internationale, l'investissement en R. et D., l'utilisation d'Internet et l'investissement dans de nouveaux moyens informatiques et technologiques.

Quant aux sociétés de services scientifiques, d'ingénierie et d'informatique, elles ont donné à trois facteurs de succès une place nettement plus grande : l'investissement en R. et D., l'investissement dans les compétences et la formation et l'investissement dans de nouveaux moyens informatiques et technologiques. Deux obstacles, le financement et la mise en marché, leur ont paru nettement moindres.

Les propriétaires d'hôtels et de motels ne se sont distingués des autres que sur un point : un obstacle à la croissance, les compétences en gestion, qu'ils estiment nettement plus important.

Les propriétaires de gîtes du passant, de chalets et de maisonnettes pour touristes ont donné une note beaucoup plus élevée à l'élargissement de la clientèle internationale comme facteur de succès et une note nettement inférieure à l'investissement dans les compétences et la formation.

Le dernier sous-groupe, à savoir celui des propriétaires de camps de vacances et de terrains de camping, a clairement jugé plus important l'élargissement de la clientèle nord-ontarienne et internationale que les autres membres de l'échantillon.

La figure 4.2 illustre les cotes moyennes (sur une échelle de 10) des facteurs de succès et des obstacles par sous-groupe d'activité économique; les cotes moyennes nettement inférieures ou supérieures s'assortissent d'un symbole + ou -.

Figure 4.2. Cotes des facteurs de succès et des obstacles par groupe d'activités économiques

	Moyenne des cotes attribuées par le groupe	Fabrication – Bois et autres	Fabrication – Métal et autres	Grossistes en matériel minier et de construction	Transports	Services scientifiques, informatiques et d'ingénierie *	Hôtels et motels	Gîtes du passant, chalets et maisonnettes	Camps de vacances et terrains de camping	PME/FC
Facteurs de succès										
Élargir la clientèle nord-ontarienne	6,3								-	
Élargir la clientèle canadienne	6,0									
Élargir la clientèle internationale	4,7	-			-			+	+	-
Investir en R. et D.	4,1	+			-	+				
Investir dans les compétences et la formation	5,8			+		+		-		+
Accroître les revenus provenant de la clientèle existante	7,4									
Maintenir les employés en poste	7,6									
Mettre Internet à profit	6,2				-					
Investir dans l'informatique et la technologie	5,1				-	+				+
Investir dans l'équipement et les produits	6,4									
Améliorer la mise en marché	7,0									-
Embaucher de nouveaux employés	4,9									
Réduire les coûts	7,4									
Améliorer la qualité	7,4									
Obstacles										
Accès au financement	5,9					-				
Manque de main-d'œuvre qualifiée	5,7									
Éloignement des marchés	4,9									
Mise en marché	5,8					-				
Information sur l'économie ou les marchés	5,3			-						
Aptitude à élaborer de nouveaux produits	5,2									
Compétences en gestion	5,2						+			
Concurrence	5,5									-

* Entreprises à forte concentration de connaissances

Le chapitre suivant résume les défis qui se posent dans le Nord de l'Ontario et les possibilités qui s'y présentent.

Chapitre 5 – Défis et possibilités

La prospérité d'une région dépend du succès de ses entreprises et de la création d'emplois. De nombreux facteurs constituent des défis au développement ou des possibilités de développement. Nous avons étudié la population active, le nombre et la taille des entreprises, le climat des affaires et les caractéristiques de petites et moyennes entreprises particulières. Un certain nombre de facteurs influant sur les PME et sur l'économie se sont dégagés.

Facteurs relatifs à la main-d'œuvre

Population

La population d'une région a des effets sur le niveau le plus fondamental du rendement économique, car les gens qui habitent la région en constituent à la fois la main-d'œuvre et les consommateurs. À mesure qu'ils acquièrent des compétences supplémentaires, les travailleurs présentent plus d'attrait comme employés, touchent une meilleure rémunération, disposent d'un revenu discrétionnaire plus élevé et consomment davantage de produits et de services. La possibilité d'emploi figure parmi les grands attraits d'une région. Ses autres attraits comprennent les agréments du mode de vie, le coût du logement et la proximité d'autres centres, entre autres. Le présent rapport n'a pas pour objet de faire enquête sur les divers facteurs susceptibles d'attirer une population. Qu'il suffise de dire que ces facteurs sont interreliés et circulaires. L'évolution de l'un peut avoir un effet d'entraînement sur les autres. Le Nord de l'Ontario présente certaines tendances qu'il faut surveiller.

Le tableau 2 montre que la population de districts comme Muskoka a connu d'importants changements positifs probablement attribuables à diverses causes, dont la proximité des marchés en croissance rapide de Toronto et la croissance des ventes de propriétés dans des collectivités de retraités et de résidences d'été. La compréhension des facteurs qui donnent lieu au changement peut présenter des possibilités de croissance dans d'autres collectivités. L'étude des facteurs démographiques du recensement de 2006 révélera vraisemblablement que Muskoka est en train de devenir une collectivité de retraités. On y trouvera donc sans doute un fort pourcentage de personnes parvenues à l'âge de la retraite qui auront choisi Muskoka pour s'y retirer. Cette demande a déjà des effets sur le prix des maisons, les retraités et les propriétaires de chalets en puissance devant parcourir une plus grande distance sur la route 11 pour trouver une habitation abordable. La collectivité de North Bay profitera probablement de cette tendance, qui aura des répercussions appréciables sur le secteur de la construction et du logement.

À l'opposé, plusieurs villes, grandes et petites, et zones rurales du Nord de l'Ontario voient leur population diminuer, bien que le taux général (2001-2006) soit légèrement positif. La difficulté consiste à maintenir la stabilité ou à jouir d'un taux de croissance positif. Il est possible d'attirer la population en offrant un avantage que n'ont pas d'autres endroits, comme le Sud de l'Ontario. La municipalité d'Elliot Lake, par exemple, est bien connue pour son positionnement de collectivité de retraités. Son argument de vente est une fourchette de prix nettement inférieure à celle de Muskoka et l'accès à des propriétés riveraines et à une abondance d'activités de plein air. Une initiative récente a donné lieu à la vente, par l'administration municipale, de terrains donnant sur le lac afin que les gens soient plus tentés de venir s'établir dans la collectivité.

Taux de participation

L'une des difficultés auxquelles fait face le Nord de l'Ontario à l'heure actuelle est un taux de participation au marché du travail plus faible, surtout dans le Nord-Est, que dans le reste de la province.

Pour favoriser la croissance, les entreprises doivent avoir accès à des employés, et particulièrement à des employés qualifiés. Une façon de rendre les travailleurs disponibles pour l'emploi consiste à hausser le taux de participation au marché du travail. Les facteurs qui influent sur ce taux comprennent l'âge et le sexe, le niveau de scolarité, les caractéristiques personnelles et les possibilités d'emploi.

Or, l'exode des jeunes est depuis longtemps une source de préoccupation pour le Nord et un défi auquel font face plusieurs collectivités et l'ensemble de la région. Si la population d'âge actif, particulièrement les jeunes gens, quittent leur région pour trouver un emploi ou d'autres possibilités, il en résulte un taux plus élevé de non-participants. Cela fait chuter le taux de participation.

Les taux de participation dans le Nord-Ouest dépassent ceux du Nord-Est. Il serait utile de comprendre la cause de ce phénomène. On pourrait supposer qu'il y a eu une abondance d'emplois dans le secteur forestier et dans les industries connexes, ce qui facilite la participation au marché du travail. Toutefois, une recherche plus poussée sera nécessaire pour faire ressortir avec certitude la raison de cette différence des taux de participation.

Facteurs commerciaux généraux

Concurrence

La concurrence est à la fois un défi et une possibilité pour le Nord. C'est un défi au sens où les entreprises nordiques peuvent se nuire mutuellement en se faisant concurrence dans leur marché, soit pour embaucher des travailleurs, soit pour attirer des clients. La concurrence peut être locale, comme en restauration, ou régionale, nationale ou internationale, comme en fabrication et en tourisme. Il est normal qu'il se produise un certain « roulement » des entreprises dans un marché. La concurrence est une possibilité, pour les entreprises, de se mettre à l'épreuve elles-mêmes dans le marché, de prendre des forces et de se préparer à un essor plus poussé des marchés.

Nombre d'entreprises

Le Nord de l'Ontario, où réside 6,9 % de la population ontarienne, compte 7,4 % des entreprises ontariennes. Cette part, bien qu'elle soit légèrement supérieure à la part de la population, comprend une proportion plus élevée de petites entreprises et, par conséquent, moins d'emplois potentiels. Même s'il y a eu une baisse du nombre d'entreprises de 2001 à 2006, le nombre d'entreprises dépasse les 24 708 dont parlait un rapport antérieur (1998). Le défi du Nord de l'Ontario (comme de toutes les régions) consiste à attirer davantage d'entreprises et des entreprises plus grandes, car des recherches antérieures montrent que ces entreprises versent de meilleurs salaires.

L'examen des tableaux 2.4 à 2.7 ne révèle aucune différence importante dans la proportion des entreprises selon le nombre d'employés entre le Nord de l'Ontario et le Canada. Une autre manière d'accroître l'emploi consiste à faire progresser les entreprises actuelles vers une catégorie de revenus plus importante dans leur plage actuelle de nombre d'employés. Il s'agit d'un problème pour le Nord. La section qui suit porte sur un indicateur potentiel de la difficulté qu'ont les entreprises à augmenter leurs revenus.

Taille relative et potentiel de production de revenus

La présente étude révèle que les revenus des entreprises nord-ontariennes tendent à être plus modestes que ceux d'entreprises du Sud ontarien ayant un nombre semblable d'employés. En effet, elles produisent, en moyenne, seulement 79 % des revenus d'entreprises comptant un nombre comparable d'employés dans le Sud de l'Ontario. Bien que cet écart indique que les entreprises ne réalisent peut-être

pas leur plein potentiel, il s'agit d'une importante amélioration par rapport aux données de 2001, année au cours de laquelle les entreprises du Nord de l'Ontario n'ont réalisé en moyenne que 36 % des revenus d'entreprises comparables du Sud. Cette tendance est positive et indique la possibilité d'une croissance plus marquée de l'économie.

Il serait utile de se pencher sur les facteurs qui inhibent la croissance vers les objectifs potentiels de revenus. Les entreprises déclarent que le financement demeure l'un des principaux obstacles au succès. Il se peut que les difficultés d'accès au financement fassent entrave à la croissance. C'est peut-être, par contre, l'inaptitude des entreprises à accroître leurs revenus jusqu'à leur limite possible et, par conséquent, à s'acquitter correctement du service de leur dette qui est le véritable obstacle à l'obtention de financement supplémentaire. Il faudra faire enquête pour trouver la vraie cause.

L'absence de main-d'œuvre qualifiée et les lacunes de la mise en marché sont également mentionnées comme obstacles au succès. Ces difficultés empêchent peut-être les entreprises de se réaliser pleinement. Les autres obstacles comprennent la taille du marché local et l'éloignement des marchés régional, provincial, national et international. Il existe une multitude de raisons potentielles qu'il faudra étudier davantage avant de pouvoir donner des réponses fermes à la question de la taille relative des entreprises et de leur revenu possible.

Industries du savoir

L'un des grands défis que doit relever l'économie du Nord de l'Ontario consiste à accroître la proportion d'entreprises du secteur à concentration élevée de connaissances. L'économie du savoir présente des possibilités de croissance que ne limite généralement pas la distance physique. Les produits et services de l'économie du savoir ont une forte valeur ajoutée, ce qui signifie pour l'entreprise des revenus appréciables. Le tableau 2.10 compare le nombre d'entreprises à concentration élevée, moyenne et faible de connaissances dans le Nord de l'Ontario par rapport au reste de la province et au Canada. On y constate que le Nord de l'Ontario (3,6 %) compte moins de la moitié du pourcentage d'entreprises à concentration élevée de connaissances du reste de la province (8,1 %), et ne se classe pas beaucoup mieux par rapport au Canada (6,8 %). Le développement des entreprises à concentration élevée de connaissances dépend de la présence d'une main-d'œuvre professionnelle formée et des investissements dans la technologie ainsi que de la mise en place des infrastructures nécessaires pour soutenir le travail du savoir. L'un ne peut exister sans les autres; aussi tout progrès du développement d'activités économiques à concentration élevée de connaissances est-il graduel. Selon les indicateurs relevés, le Nord de l'Ontario accuse du retard à l'égard d'un ou de quelques-uns de ces facteurs sous-jacents. Comme plusieurs de ces activités économiques ne sont pas tributaires de la géographie, il vaut la peine de les étudier.

Faillites

La faillite est un écueil pour l'économie du Nord de l'Ontario, encore qu'il s'agisse davantage d'un indicateur que d'un facteur qu'on peut manipuler. Les entreprises du Nord de l'Ontario affichent généralement un taux plus élevé de faillites que celles du reste de la province. Il en résulte des perturbations qui peuvent dépasser l'entreprise en question et avoir des répercussions sur les fournisseurs, les employés et les clients. La faillite est souvent attribuée à des considérations multiples, dont des facteurs de marché, des questions de gestion et les conditions de l'économie. Ici encore, un certain roulement des entreprises dans l'économie est normal.

On constate parmi les répercussions du nombre élevé de faillites d'entreprises la réticence des banques et autres bailleurs de fonds à prêter aux entreprises, particulièrement dans les secteurs identifiés. Le fait

de savoir que les entreprises n'ont pas le même potentiel de revenu que des établissements comparables situés dans le Sud de la province complique les choses. Cet état de chose se répercute manifestement sur les bénéfiques et la croissance. Quand les revenus ne sont pas plus élevés que les frais fixes de l'entreprise, il en résulte inévitablement une faillite.

Facteurs propres à l'entreprise

Maintien en poste des employés

L'un des facteurs précis de succès cités par les propriétaires d'entreprises du Nord de l'Ontario interrogés aux fins de la production du présent rapport est le maintien en poste des employés. Ils y voient l'une des clés du succès. Si une entreprise ne réussit pas à conserver ses employés, elle fait face à des coûts et à des perturbations en fonction du savoir-faire et des connaissances qu'exige le poste en question. Il est difficile de faire croître une entreprise en l'absence d'un degré élevé de maintien en poste des employés.

Plus l'économie prend de l'essor, plus l'éventail de possibilités qui s'offrent aux employés s'élargit. Par conséquent, les entreprises doivent avoir conscience des stratégies d'emploi afin que leurs employés soient satisfaits de leur milieu de travail. La recherche montre que des taux de démission réduits sont associés aux programmes d'information des employés et de communication avec les employés, aux programmes d'aide aux employés, à l'investissement dans la formation des employés et à des formes choisies de rémunération. Ces éléments font tous partie des pratiques de gestion des ressources humaines (GRH) avec lesquelles doivent se familiariser les PME si elles tiennent à conserver leurs employés.

Augmentation des revenus – Clientèle existante et mise en marché

Bien qu'il soit plus facile d'augmenter les revenus auprès de clients existants et que cela soit une considération importante, il peut arriver qu'il faille déployer un surcroît d'efforts de mise en marché pour élargir sa clientèle. La conquête de nouveaux clients coûte un certain prix en matériel de mise en marché et en activités allant de la recherche de nouveaux clients à l'éventuelle conclusion d'ententes, que l'on vende des gadgets ou des nuitées dans un établissement de villégiature. Les entreprises ont classé la hausse des ventes au deuxième rang (7,4) des facteurs de succès. La mise en marché s'est aussi classée au haut de la liste et devrait être soulignée. Elle ne consiste pas qu'à vendre le produit ou le service d'une entreprise, mais aussi à définir les besoins des consommateurs et à savoir ce que ces derniers pensent de leur expérience des échanges effectués avec l'entreprise. Quand une entreprise propose des produits et des services attrayants, la mise en marché s'avère pour elle une clé du succès.

Réduction des coûts et amélioration de la qualité

La réduction des coûts et l'amélioration de la qualité ont aussi été citées comme clés du succès en affaires et ont été liées à la question de l'augmentation des revenus obtenus de clients existants ainsi que du développement d'affaires nouvelles. La productivité et l'investissement dans la technologie et la formation appuient ces points importants.

Investissement dans la formation professionnelle

Bien qu'ils ne l'aient pas inscrit parmi les grands facteurs de succès, plusieurs sous-groupes de l'échantillon du sondage se sont nettement éloignés du groupe principal en accordant plus d'importance à l'investissement dans l'acquisition ou le perfectionnement de compétences. Ces sous-groupes

comprenaient le groupe des PME à forte croissance, des services scientifiques, d'ingénierie et d'informatique et les grossistes en machinerie d'exploitation minière et de construction. Il est très intéressant de remarquer que les PME à forte croissance accordent plus d'importance à ce facteur en raison de leur degré de croissance. Il apparaît clairement que l'augmentation des compétences des employés peut ajouter à la valeur des produits, ce qui est positif pour tous les intéressés. Or, des preuves empiriques permettent de croire à l'existence d'un « paradoxe de la compétence », c'est-à-dire d'une inquiétude qu'ont les PME de voir leurs employés formés leur être subtilisés par d'autres entreprises, peut-être plus grandes. Voilà qui ajoute à l'importance de la GRH et des initiatives de maintien en poste des employés. Sans compter le paradoxe de la compétence, l'investissement dans la formation, en plus d'enrichir les employés, peut contribuer à régler les problèmes de maintien en poste des employés.

Investissement dans l'informatique et la technologie

Un autre facteur cité par les fournisseurs de services d'ingénierie ainsi que par les PME à forte croissance comme étant nettement plus important pour le succès a été l'investissement dans la technologie et l'informatique. L'instauration de la technologie au sein d'une entreprise peut accroître la productivité et produire des gains de croissance. Il n'est donc pas étonnant que les entreprises à forte croissance du Nord de l'Ontario accordent plus d'importance à l'investissement dans la productivité que les autres entreprises.

Élargissement de la clientèle internationale

Deux des trois types d'entreprises d'hébergement touristique (camps de vacances, gîtes du passant, maisonnettes) ont indiqué un intérêt clairement plus marqué que les autres groupes envers l'élargissement, à l'échelle internationale, de leur clientèle. Ces entreprises du secteur touristique ne se font pas concurrence pour la clientèle, car bon nombre d'entre elles exploitent un créneau dans un endroit donné d'où viennent et où reviennent des clients occasionnels et des clients fidèles. Ce facteur compte pour les économies régionales, car il fait entrer de l'argent neuf dans la région. Tout soutien à cette possibilité, ordinairement au moyen de la modernisation des installations et de la mise en marché, est avantageux tant pour les entreprises en question que pour l'ensemble de l'économie.

Exportation

Une forte proportion des entreprises nord-ontariennes sondées (23 % des fabricants et 54 % des établissements d'hébergement) vendent au moins 10 % de leurs biens et de leurs services à des clients de l'extérieur du Nord de l'Ontario. Trente-deux pour cent d'entre elles font au moins 10 % de leurs affaires avec les États-Unis. Toute politique apte à faciliter l'exportation de produits et de services avantagera ces entreprises et l'économie locale.

Conclusion

Les petites et moyennes entreprises et l'économie du Nord de l'Ontario se trouvent devant un certain nombre de défis et de possibilités. Bien que la distance des marchés figure au bas de la liste des obstacles au succès, les entreprises du Nord de l'Ontario ne semblent pas réaliser tous les revenus possibles si on les compare à des entreprises d'autres régions ayant un effectif équivalent. Ce fait pourrait être attribuable aux facteurs cités par les entreprises comme constituant les plus grands obstacles au succès, y compris le manque perçu d'accès au financement, des pratiques de mise en marché déficientes ou le manque de main-d'œuvre qualifiée.

Bien que le Nord de l'Ontario compte un peu plus d'entreprises que ne le laisserait supposer sa population, ces entreprises tendent à être plus modestes en taille (nombre d'employés) et en revenu que les entreprises comparables d'autres régions. Le taux supérieur de faillites dans le Nord est un autre indicateur du manque de robustesse des entreprises, lequel peut être attribué à la production de revenus relativement inférieurs à ceux des entreprises de même taille dans Sud de l'Ontario où, en conséquence, le taux de faillites est inférieur.

La population du Nord constitue un facteur au sens des marchés et de la réserve d'employés. Bon nombre de petites collectivités et de zones rurales assistent à une baisse de leur population. Il en résulte un défi évident en ce qui a trait au développement. Les taux de participation au marché du travail, lesquels sont inférieurs à la moyenne provinciale, y sont liés. Ce phénomène réduit le bassin de travailleurs disponibles et pose un défi à l'économie.

En outre, on trouve dans le Nord de l'Ontario une moindre proportion de secteurs à concentration élevée de connaissances qu'ailleurs au Canada, particulièrement le Sud de l'Ontario. Il s'agit pour l'économie soit d'un défi, soit d'une possibilité, selon la mesure dans laquelle il est possible de manipuler positivement les conditions qui attirent ces entreprises. Les entreprises à concentration élevée de connaissances exigent des employés qualifiés, des investissements dans la technologie, le matériel informatique et l'infrastructure. Ces facteurs ont aussi été cités parmi les éléments importants du succès par les PME à forte croissance identifiées lors de la collecte des données primaires.

Enfin, dans le cas des entreprises d'hébergement touristique, les entrepreneurs mentionnent la hausse des ventes à l'exportation et l'acquisition d'une clientèle étrangère comme clé du succès et but qu'il vaut la peine de chercher à atteindre.

Références

- Akyeampong, E. « La mosaïque du chômage au Canada, de 2000 à 2006 », dans *L'emploi et le revenu en perspective*, janvier, Statistique Canada, n° au catalogue 75-001-XIF, 2007.
- CARE, le Centre autochtone de ressources environnementales <http://www.cier.ca/>.
- Le Centre canadien de la prévention de la pollution (C2P2)* <http://www.c2p2online.com/>.
- Cross, P. « Nouvelles tendances du marché du travail : toutes à l'opposé des années 1990 », dans *Observateur économique canadien*, février, Statistique Canada, n° au catalogue 11-010, 2006.
- Cross, P. « Revue de fin d'année: la ruée vers l'Ouest », dans *Observateur économique canadien*, avril, Statistique Canada, n° au catalogue 11-010, 2007.
- Statistique Canada. *La dynamique des entreprises au Canada*, n° au catalogue 61-534-XIF, 2003.
- Ferrao, V. « L'évolution récente de l'emploi par industrie », dans *L'emploi et revenu en perspective*, janvier, Statistique Canada, n° au catalogue 75-001-XIF, 2006.
- Fischer, E. et R. Reuber. *Support for Rapid Growth Firms: A Comparison of the Views of Founders, Government Policy Makers and Private Sector Resource Providers*, Rotman School of Management, Université de Toronto, 2002.
- Jankowski, W. B. et B. Moazzami. *Northern Ontario at the Crossroads: New Challenges and Realities*, Université Lakehead, 1996.
- Lecavalier, C. « Tendances nationales et régionales des faillites d'entreprises, 1980 à 2005 », dans *Observateur économique canadien*, octobre, Statistique Canada, n° au catalogue 11-010, 2006.
- Mulholland, R. D., Claude Vincent, H. Blanco, J. C. Cachon et T. Zinger. *Situation des petites entreprises et de l'entrepreneuriat dans le Nord de l'Ontario*, FedNor, Industrie Canada, 1998.
- Parsley, C. et E. Dreessen. *Projet sur les entreprises en croissance : principales constatations*, Direction générale de la politique de la petite entreprise, Industrie Canada, 2004.
- Principales statistiques relatives aux petites entreprises, Industrie Canada, janvier 2007.
- Wagar, Terry H. et Kent V. Rondeau. « Retaining Employees in Small and Medium-Sized Firms: Examining the Link with Human Resource Management », dans *Journal of Applied Management and Entrepreneurship*, Fort Lauderdale: Apr 2006. Vol.11, n° .2; p.3, 14 pages.

Annexes

Annexe 1

Exemples d'entreprises à concentration élevée, moyenne et faible de connaissances

Concentration élevée de connaissances	Concentration moyenne de connaissances	Faible concentration de connaissances
Équipement scientifique et professionnel	Autres produits fabriqués	Pêche et piégeage
Équipement de communication et autre équipement électronique	Services de consultation en gestion	Autres produits électriques
Aéronefs et pièces	Autres services commerciaux	Bois
Machines de bureau, de magasin et d'affaires	Autre matériel de transport	Meubles et accessoires
Services architecturaux, scientifiques, d'ingénierie et connexes	Métaux ferreux et non ferreux de première fusion	Exploitation forestière
Produits pharmaceutiques et médicaux	Textiles	Transports
Systèmes de production d'électricité	Papier et activités connexes	Entreposage et entrepôts
Autres secteurs des produits chimiques	Exploitation minière (y compris, depuis 2001, les carrières)	Agriculture
Machinerie	Caoutchouc	Commerce de détail
Produits raffinés du pétrole et du charbon	Plastiques	Services personnels
Transport par pipeline	Produits minéraux non métalliques	Carrières et sablières
Autres industries des télécommunications	Commerce de gros	Hébergement, service des aliments et boissons
Services agricoles accessoires	Gaz et pétrole bruts	Vêtement
Chimie industrielle	Métaux ouvrés	Cuir
Lecteurs de médias d'enregistrement, récepteurs de radio et de télévision	Véhicules automobiles et pièces	
Plastiques et résines de synthèse	Aliments	
Équipement électrique industriel	Boissons	
Chimie agricole	Tabac	
Fils et câbles de communication et d'électricité	Finance, assurance et immobilier	
Informatique et services connexes*	Autres services publics (sauf l'électricité)	
Télécommunications et radiotélédiffusion *	Services accessoires à l'exploitation minière	
Production et distribution cinématographiques, radio et vidéo*	Autres services	
	Impression et publication	
	Construction	
	Divertissement et loisirs (sauf la production et la distribution cinématographiques)	
	Services postaux et de messagerie	
	Associations mutuelles	
	Comptabilité et tenue de livres	
	Publicité	
	Études d'avocats et de notaires	
	Bureaux de placement	

	<p><i>Matériel ferroviaire roulant</i></p> <p><i>Construction et réparation de bateaux</i></p> <p><i>Bijouterie, articles de sport, jouets, enseignes et étalages</i></p> <p><i>Fabrication d'appareils ménagers</i></p> <p><i>Peintures et vernis, savons et composés nettoyants et produits de toilette</i></p>	
--	---	--

Annexe 2 – Liens vers les règlements et renseignements sur l'environnement

Les liens proposés ci-dessous mènent vers des renseignements utiles pour les entrepreneurs nouveaux ou bien établis. Il s'agit d'un aide-mémoire, pas d'une liste exhaustive.

Information sur l'eau potable, y compris des renseignements sur l'incident de Walkerton et sur l'enquête O'Connor, à laquelle il a donné lieu : <http://www.ene.gov.on.ca/fr/water/index.php>.

Information sur les certificats d'autorisation nécessaires aux installations qui produisent des émissions atmosphériques, déversent des polluants sur le sol ou dans les eaux de surface ou souterraines, assurent l'approvisionnement en eau potable, ou qui stockent, transportent ou éliminent des déchets : <http://www.ene.gov.on.ca/fr/business/cofa/index.php>.

Renseignements généraux, formulaires et manuels pertinents aux producteurs de déchets et aux utilisateurs d'eau et de réseaux de distribution d'eau et de pesticides, entre autres : <http://www.ene.gov.on.ca/fr/publications/forms/index.php>.

Page des lois ontariennes. Toutes les dispositions législatives provinciales ontariennes s'y trouvent. Ce lien mène directement à des renseignements sur la *Loi sur la protection de l'environnement* (LPE) susceptibles d'être utiles aux petites et moyennes entreprises : <http://www.e-laws.gov.on.ca/navigation?file=browseStatutes&lang=fr>.

Il suffit de parcourir la liste alphabétique pour trouver le titre « Loi sur la protection de l'environnement, L.R.O. 1990, chap. E.19 » et de cliquer sur le signe « + » à gauche du titre pour faire apparaître la liste des règlements suivants (recherche par numéro de règlement) :

- Pollution de l'air (419), qui couvre toutes les émissions dans l'atmosphère;
- Gestion générale des déchets (347), qui couvre toutes les questions de déchets;
- Programmes industriels, commerciaux et institutionnels de séparation à la source (103), qui couvre certaines questions de recyclage;
- Recyclage et compostage des déchets municipaux (101), qui couvre d'autres questions de recyclage;
- Égouts (358), qui couvre les réseaux d'égouts;
- Déversements (360) – se passe d'explication;
- Plans de prévention des déversements et plans d'urgence en cas de déversement (102), qui couvre d'autres questions de recyclage.